



Signe typographique qui représente la conjonction de coordination "et"

Bureau de dépôt - Bruxelles X
P701162

Belgique - België

P.P.
Bruxelles X

1 / 2425

Périodique trimestriel du CIEP/MOC
n° 66 • octobre • novembre • décembre • 2010



Que la course au profit expire
pour que la planète respire...

FOTOGRAFIA "LA EUROPEA"

L. Sanchez

SERRANO 1870

BUENOS AIRES

EDITO

Y a de l'électricité dans l'air 3

ANALYSE

**Que la course au profit
expire pour que la planète
expire...**L'énergie comme
bien commun 4Consommer moins ou mieux
rénover 5Compteur à budget
ou juge de paix? 5Les énergies:
inégalités mondiales ! 6Se calfeutrer:
l'excès nuit à la santé 6

Bons plans 7

Pour en savoir plus... 8

MOUVEMENT EN CAMPAGNE

Ouvrez les yeux sur les centres
fermés et les expulsions! 10Défendez l'encadrement
des loyers! 111^{ère} victoire contre
le Greenwashing social 13

VIE DE L'ISCO

Pierre Maon et l'ISCO:
souvenirs 14

MÉMOIRES EN RÉSUMÉS

16

EN RÉGIONS

Un Observatoire politique au
MOC Luxembourg 18

EN BREF

20

AGENDA

22

FICHE PÉDAGOGIQUE

Le clivage Gauche-Droite
en politique:
le décrypter pour l'analyser

© REPORTAGE PHOTO & 66

Temps de pause compris

D rôles d'impressions, regard fugace un instant figé et pérennisé.

Temps qui dure et s'éternise, instants de vie gelés par nos aïeux sur papier glacé et en sépia.

Souvenirs d'une époque où l'on pouvait encore prendre la pause. Nous croisons des regards anciens au-delà des espaces et du temps.

Des familles se montrent tournées vers un même objectif.

Étions-nous déjà présents alors à notre insu au fond d'une camera obscura?

Notre reportage photo vous invite à un voyage dans le temps... le temps d'une pause pour vous aussi? ■

Comité de rédaction:

Stéphanie Beaudot, Christian Boucq, Virginie Delvaux,
Perrine Detober, France Huart (coordination),
Florence Moussiaux, Michèle Stessel, Nicole Tinart

Secrétariat:

Francine Baillet, Rita D'Agaro, Lysiane Mettens

Ont participé à ce numéro:

Jean-Nicolas Burnotte, Christian Boucq, Virginie Delvaux,
Perrine Detober, France Huart, Etienne Laret,
Irène Likongo, Alain Poplemont, René Schoonbrodt

Photos:

Virginie Delvaux, Danielle Gormans, France Huart,
Lysiane Mettens, Florence Moussiaux et Michèle Stessel

CIEP communautaire:

Tél: 02/246.38.41, 42, 43 - Fax: 02/246.38.25
E-mail: communautaire@ciep.be

Editeur responsable:

Virginie Delvaux
Chaussée de Haecht 579 - 1030 Bruxelles

Design:

DCL PRINTERS - dcl.printers@skynet.be
Imprimé sur papier 100% recyclé sans chlore

Y a de l'électricité dans l'air

PAR VIRGINIE DELVAUX,
DIRECTRICE CIEP COMMUNAUTAIRE

«L'énergie verte est dans notre nature», «Vous avez l'énergie!» : autant de slogans horripilants, portés par ces multinationales que nous connaissons si bien et au monopole inavouable, dans un marché dit *libéralisé*. Dans le cadre de sa campagne d'année «Que la course au profit expire pour que la planète respire...», le CIEP a décidé de mettre l'accent sur l'accès à l'énergie en abordant cette thématique de manière tout à fait singulière: concevoir l'énergie comme «Bien Commun». Ce terme est largement emprunté au Chanoine François Houtart qui, dans une précédente Semaine Sociale du MOC, a démontré l'importance de délégitimer la logique capitaliste pour changer la société et sortir des nombreuses crises auxquelles nous devons faire face. Il a aussi lancé un appel pour que des propositions concrètes soient rassemblées en un ensemble cohérent d'alternatives, qui constitueraient l'objectif collectif de l'humanité et les applications d'une Déclaration universelle du Bien commun de l'humanité par l'Assemblée générale des Nations Unies,

sur le même principe que la Déclaration universelle des Droits de l'Homme. Enfin, il a insisté sur la nécessité de donner la possibilité à d'autres savoirs, de participer à la construction d'une nouvelle société.

Avec ce dossier sur l'énergie, le CIEP propose, à différents partenaires, d'orienter le débat en partageant ces différents savoirs, en les rendant aujourd'hui visibles au plus grand nombre: étudiants ISCO et BAGIC, militants, bénévoles, délégués syndicaux, affiliés mutualistes, animateurs,... notre mission étant de sensibiliser largement à l'importance de mener des actions collectives qui favorisent notamment l'accès à l'énergie pour tous et partout dans le monde.

Dans ce numéro, vous pourrez également apprécier le travail mené par le CIEP du Luxembourg autour d'un «Observatoire de la politique» et peut-être initier ce type de dynamique dans votre région...

Pour conclure, je souhaiterais également rendre un dernier hommage à une personnalité qui a mis beaucoup de lui-même pour que l'ISCO soit la formation qu'elle est encore aujourd'hui: le Père Maon. Merci à lui d'avoir participé avec tant d'engagement à la construction de notre Institut.

Il est temps maintenant pour moi de vous souhaiter à chacun-e de douces fêtes de fin d'année.

**QU'ELLES SOIENT CHALEUREUSES,
SOURIANTES ET SOLIDAIRES!**



Que la course au profit expire pour que la planète respire

Réchauffement climatique et pollution, conflits géostratégiques autour des ressources naturelles, tarifs dérégulés dans les secteurs du gaz et de l'électricité, crise financière puis économique: le monde va mal et l'on se demande quel remède lui administrer. Au Mouvement Ouvrier Chrétien, nous pensons qu'il est urgent d'inventer un autre modèle de développement plus respectueux de l'homme et de l'environnement. Il faut arrêter la course au profit qui épuise la planète et exploite les travailleurs. Il faut obtenir plus de qualité de vie pour tout le monde. Comment? Par une répartition plus juste du travail et des richesses, par l'égalité d'accès à l'éducation et à la santé, par la préservation de l'environnement.

Cette autre façon de vivre ensemble, nous vous proposons d'en parler concrètement à l'aube de ces mois de grand froid à partir du thème de l'accès à l'énergie.

Introduit par Benoit Dassy, permanent au Service formation de la CSC de Bruxelles, ce dossier est publié dans divers journaux du MOC et des organisations qui le constituent. Ces articles proposent des réflexions et des outils d'analyse pour mieux comprendre la situation et «mobiliser nos énergies». Nous vous en souhaitons une agréable lecture.

Ça vous inspire ?

Vous voulez agir ou réagir :
www.ciep.be,
 onglet «campagne» ou par voie postale
 (CIEP, chaussée de Haecht 579
 à 1030 Bruxelles).



L'énergie comme bien commun

L'énergie a différentes formes et a de multiples usages dans notre vie quotidienne. Pensons au gaz, au mazout, au carburant, à l'électricité pour des usages comme la cuisine, le chauffage, l'éclairage, le transport.

Aujourd'hui, il faut acquérir et produire cette énergie dans un marché libre. Ce qui entraîne plusieurs types d'inégalité.

D'une part, notre relation à l'énergie est inégale en fonction de notre situation socio-économique. Certains sont conduits dans la précarité énergétique, ne pouvant payer toutes leurs factures, quand d'autres ne regardent pas à la dépense. Or, vu que les besoins rencontrés par la consommation d'énergie sont souvent très basiques, la précarité énergétique engendre parfois des situations qui sont une atteinte à la dignité de la vie humaine ou nuisent au développement harmonieux de celle-ci. Les difficultés de chauffage, d'éclairage ou des transports inaccessibles – restreignant les opportunités en termes d'emploi ou de découvertes culturelles – en sont des exemples.

Cette inégalité découle de l'inégalité de la distribution des revenus dans un marché libre, des capacités à profiter de la libéralisation et de celles d'investir dans des équipements économisant l'énergie. Ces inégalités se reproduisent, en d'autres termes, à l'échelle mondiale entre les pays du Nord et du Sud.

D'autre part, les industries sont de grosses consommatrices d'énergie qui tirent profit de la logique consumériste du marché. Celle-ci pousse à avoir « toujours plus » alors que la culpabilisation se porte sur les individus et leurs choix de consommation. Cependant,

les choix de productions de biens et services et les incitations du système sont tout autant à interroger dans une logique réellement collective d'utilisation et de production rationnelle de l'énergie. De même, les choix de production d'énergie et les priorités quant à ses différentes formes doivent être l'objet de débats publics et pas seulement d'arbitrages financiers.

En effet, ces choix mériteraient d'être posés plus démocratiquement vu la nécessité d'un minimum d'énergie pour satisfaire des besoins de base de chacun. De plus, des défis qui nous concernent tous sont liés à la consommation d'énergie. D'une part, les changements climatiques, qui nous toucheront tous mais d'abord le Sud – créant là de nouvelles inégalités. D'autre part, l'épuisement des ressources fossiles est un défi auquel nous devons faire face dès aujourd'hui pour utiliser au mieux ces sources d'énergie. Mais aussi pour faire les choix judicieux qui éviteront de trop grandes inégalités entre générations, contrairement à la logique à court terme du marché. En effet, certaines sources d'énergie non renouvelables, comme le gaz et le pétrole, sont utilisées comme matières premières dans l'industrie chimique pour des usages quotidiens. Brûler ou construire, il faut choisir.

L'énergie gagnerait donc à être sortie d'une logique de marché pour accéder au statut de bien commun. Celui-ci devrait être géré collectivement en arbitrant démocratiquement les besoins de chacun.

Consommer moins ou mieux rénover ?

Aujourd'hui le constat est clair. Les logements sont, pour une grande part, des passoires énergétiques. Le coût de l'énergie augmente. La part du revenu disponible consacrée aux dépenses énergétiques à Bruxelles est proche de 10% pour les ménages pauvres et 5 fois moins pour les ménages les plus aisés.

Que faire? La première réponse communément admise: responsabiliser les consommateurs. Ils doivent consommer moins. En résumé, vu l'état de certains logements, des locataires ne pourraient plus se chauffer s'ils consommaient moins... Pendant que d'autres chauffent leur piscine avec des panneaux solaires, produisent leur électricité verte, la valorisent avec des certificats verts, reçoivent des primes, des avantages fiscaux,...

La responsabilisation n'a, semble-t-il, pas la même signification, ni les mêmes effets pour les uns et pour les autres. Ne devons-nous pas interroger cette notion de responsabilité sur le plan collectif?

Un new deal s'impose. La force publique doit retrouver une place incontournable et imposer un cadre aux acteurs socio-économiques. Comment?

Primo, pour permettre à la force publique d'orienter son action et réaliser les arbitrages politiques, constituer un cadastre énergétique du bâti pour connaître l'état de la situation sur le plan énergétique, mais également sur le plan socio-économique.

Secundo, limiter le choix individuel préconisé aujourd'hui. Il est biaisé par différents facteurs dont entre autres la position et les intérêts particuliers de chacun des acteurs: fabricant/entrepreneurs/propriétaires/locataires. Ces logiques individuelles ne concourent pas nécessairement à l'intérêt général ni sur le plan technique ni sur le plan économique, ni principalement, sur le plan social. Laisser la priorité aux mesures actuelles qui soutiennent les choix individuels – primes, réduction fiscale, développement de techniques individualisées tel que la microcogénération, les systèmes solaires thermiques/photovoltaïque... – bloque les approches collectives: réseau de chaleur, cogénération au niveau d'un quartier, rénovation énergétique à l'échelle d'un quartier... Une approche collective permettrait notamment, sur le plan politique, une meilleure adéquation entre les objectifs à atteindre en terme social et environnemental et le résultat. Elle assurerait sur le plan socio-économique, la mutualisation des coûts et des risques, des économies d'échelles, une efficacité énergétique plus importante, une socialisation des gains énergétiques et économiques, une attractivité accrue pour le secteur de la construction, un rapport plus équilibré entre le client, les occupants (profanes en matière de rénovation) et les acteurs du secteur de la construction.

Tertio, pour faciliter la rencontre entre l'offre et la demande, la création d'une régie publique serait une interface entre les bénéficiaires (locataires/propriétaires) et les acteurs du secteur de la construction. Elle développerait un niveau de ressources, de compétences, d'expertises que peu de propriétaires et encore moins de locataires peuvent prétendre incarner. Elle occuperait dès lors une meilleure position pour traiter, négocier, conclure et contrôler la mise en œuvre des mesures de rénovation énergétique.

En conclusion, quel choix faisons-nous? Responsabiliser les individus, qui sont limités dans leur action, ou renforcer l'action publique pour répondre aux impératifs sociaux et environnementaux. Nous ne pouvons laisser notre avenir commun seulement aux mains de l'initiative individuelle et privée.

Compteur à budget ou juge de paix ?

Avec l'augmentation des prix de l'énergie, la question du sort réservé aux ménages qui ne parviennent plus à payer leurs factures fragilise l'effectivité du droit constitutionnel au logement décent.

En Wallonie, les fournisseurs ont le droit de faire placer, au frais de l'ensemble des consommateurs, un compteur à budget chez leurs clients en défaut de paiement. Cet appareil coûteux, loin d'éviter les coupures, oblige les ménages à pré-payer leurs consommations sous peine d'être privés de gaz ou d'électricité. Ces compteurs protègent donc les fournisseurs des risques de non-paiement et créent des situations d'auto-coupures. Celles-ci sont avant tout considérées comme un problème personnel, relevant d'un manque de gestion budgétaire ou d'éducation à l'énergie et ne tiennent pas compte du niveau de revenu ou de la performance énergétique du logement qui n'implique pourtant pas la responsabilité du locataire.

A Bruxelles, il n'y a pas de coupure sans la décision d'un juge de paix. Et celui-ci n'est saisi qu'au terme d'une longue procédure comportant plusieurs étapes successives telles qu'entre autres le placement d'un limiteur de puissance, l'épurement de la dette au moyen du tarif social auquel les ménages à faibles revenus ont droit, le retrait du limiteur ou l'augmentation de sa puissance minimale lors du règlement de la moitié de la dette.

A Bruxelles, l'accent est mis sur la protection des ménages dont l'accès à l'énergie est régi par des règles de justice et non par le jeu du marché. La prise en charge du «contentieux» y est répartie entre consommateurs (via le financement du tarif social et les coûts supportés par le gestionnaire de réseau) et fournisseurs (dont les bénéfices sont moins importants qu'en Wallonie). Enfin, avec son «conseil des usagers», Bruxelles réunit presque toutes les conditions nécessaires pour faire émerger une négociation collective du contentieux, sur une base renouvelée de notre modèle de concertation sociale.

Mobilisons nos énergies pour que la Wallonie, en pleine évaluation des effets de ses compteurs à budget, finisse par y renoncer et accorde une assise plus large aux dispositions bruxelloises en matière de gestion des problèmes de paiement des factures d'énergie. N'est-ce pas là une attente légitime de la part des électeurs face à un gouvernement «Olivier»?

Les énergies : inégalités mondiales !

Véritable paradoxe des relations internationales: la plupart des pays pauvres sont souvent bien dotés en ressources naturelles, et en particulier énergétiques fossiles. Depuis l'essor de la révolution industrielle, les demandes d'énergie sont croissantes, et le charbon, le gaz, et surtout le pétrole ont été au cœur de nombreuses convoitises d'Etats, d'entreprises ou d'individus privés, presque toujours au préjudice des populations locales.

Au fil des décennies, c'est une véritable course aux ressources qui s'est institutionnalisée. Alors qu'à l'origine, le système visait simplement à répondre aux besoins, il s'est mis à produire toujours plus... jusqu'à devoir créer des besoins qui le mènent finalement à générer d'énormes gaspillages, scandaleux résultats d'une société de surconsommation. Et cependant, un peu plus loin sur la même planète, là où se trouvent les ressources, c'est dans la misère et bien souvent, les conflits, que l'on survit.

Aujourd'hui, la communauté scientifique reconnaît les conséquences de l'utilisation massive des énergies fossiles sur le réchauffement global, mais aussi - l'épuisement progressif des stocks de pétrole. Il faut donc pouvoir utiliser des énergies plus propres, et en tout état de cause, planifier la fin du pétrole. Toute la géostratégie planétaire est donc en train de s'adapter: les ressources qui se raréfient sont de plus en plus convoitées, et les regards se tournent également vers de nouvelles énergies: l'éolien, la force des marées, le soleil, la biomasse,... Mais une fois encore, la course pour ces énergies n'est pas dénuée d'impacts sur les pays du Sud, en témoignent l'accapement des terres pour les agrocarburants, ou encore le projet euro-méditerranéen d'exportation de l'énergie solaire du désert du Sahara.

Par leur utilisation des ressources énergétiques fossiles, les pays industrialisés se sont rendus responsables de 80% des émissions de gaz à effet de serre qui stagnent dans l'atmosphère, tandis que les pays du Sud sont les plus vulnérables aux modifications du climat. Réparer cette double injustice est l'enjeu central des négociations actuelles pour le climat. L'accès à l'énergie pour les pays du Sud, le transfert des technologies et l'accès aux droits de propriété intellectuelle sont autant de domaines qui doivent être négociés.

Enfin, c'est la question du respect de la souveraineté des Etats sur leurs propres ressources qui mériterait, elle-aussi, d'être posée.

MOBILISONS
NOS
ENERGIES



Se calfeutrer : l'excès nuit à la santé

Isoler son logement, c'est bien. Aérer en plus, c'est encore mieux et nullement contradictoire. Portefeuille et santé en sortent gagnants. Connaissez-vous les Cladosporium, Penicillium et autres Stachybotris? Ces noms pleins de poésie ne sont rien d'autre que les dénominations de champignons microscopiques qui, par milliards, envahissent les habitations trop humides et créent - ou exacerbent - les allergies. A eux seuls, ils constituent déjà une bonne raison d'aérer un maximum nos logements.

Aérer? Oui ! Et isoler aussi ! Le hic, c'est que l'on confond trop souvent isolation et calfeutrement. Peut-être parce que les différentes formes d'aide publique privilégient l'isolation et font l'objet d'un énorme battage médiatique et politique. Aérer son logement est indispensable, d'abord pour des raisons d'économies d'énergie: l'essentiel de l'humidité présente à l'intérieur de nos logis provient des cuisines, des salles de bains et... de notre respiration. Or, l'air humide coûte plus cher à chauffer que l'air sec ! Il convient donc d'aérer les pièces, au moins une fois par jour, y compris en hiver, à grandes brassées d'air frais. Cinq à dix minutes suffisent. Même s'il gèle, la circulation d'air ne suffira pas à refroidir les murs et la chaleur souhaitée reviendra rapidement dans la pièce. Réduire l'humidité contribue à lutter contre les moisissures, mais aussi les acariens, autres allergènes très répandus.

Les sceptiques diront que l'air extérieur amène d'autres polluants à l'intérieur, surtout les particules fines liées au trafic et aux chauffages. Dès lors, mobilisons nos énergies en faveur d'une lutte contre les pollutions intérieures mais aussi contre la pollution de notre environnement externe.

Ventiler son habitation permet également d'évacuer toute une série de polluants. On pense évidemment au monoxyde de carbone, lié à des systèmes de chauffage mal réglés, et parfois mortel. Mais aussi aux substances chimiques, particulièrement les composés organiques volatils (C.O.V.), dont le fameux formaldéhyde, qui imprègnent tant de matériaux en bois, de meubles, de colles et de peintures, mais aussi de matériaux... isolants (!). On oublie souvent que les produits d'entretien les plus banals contiennent aussi des parfums dont la composition chimique peut entraîner dans les environnements confinés, au «mieux», des symptômes de gêne (maux de gorge, fatigue, nausées, etc.) et, au pire, des intoxications graves voire - on le suspecte - contribuer à la formation de cancers.

Exit, donc, toutes ces molécules suspectes! Et, par la même occasion, tous les allergènes liés à certaines plantes d'intérieurs peu conseillées chez les personnes fragiles, particulièrement les enfants (yucas, ficus, «Roses de Noël») et à certains bouquets de fleurs séchées...

Bons plans

Consommer moins ne veut pas dire vivre plus mal. Quelques conseils pour vivre bien sans vider son portefeuille ni nos ressources collectives.

- De manière générale, appliquez la règle des 3 R: «Réduire, Réutiliser, Recycler».
- Buvez de l'eau du robinet: elle est saine, coûte jusqu'à 200 fois moins que l'eau en bouteille et ne produit pas de déchets plastiques.
- Privilégiez les modes de transports respectueux de l'environnement: transports en commun, vélo, marche et covoiturage.
- Participez à un groupe d'achats communs (G.A.C.) dans votre région: ce partenariat entre producteurs et consommateurs favorise l'économie locale et maintient notre agriculture à une échelle humaine et durable.
- En moyenne, le chauffage intervient pour 75 % dans la consommation énergétique d'un ménage. Or, chauffer un degré en trop peut augmenter la facture de 8 % ! Evitez donc les courants d'air et rappelez-vous que la température idéale est de 19 °C dans les pièces de vie en journée, et de 15 à 16°C ailleurs et la nuit.
- Consommez moins d'eau en prenant des douches plutôt que des bains et en installant un pommeau de douche économique = 50 % d'eau économisée, sans diminuer le confort!
- Lorsqu'ils ne sont pas utilisés, éteignez complètement les appareils électriques via l'interrupteur (on/off) ou débranchez-les s'il n'y en a pas, car le mode veille peut représenter 10 % de la facture d'électricité.
- Placez le frigo et le congélateur loin de toute source de chaleur, pour éviter une surconsommation, et réglez la température sur 5°C pour le frigo et sur -18°C pour le congélateur.

Bon à savoir: 1 cm de givre peut réduire le rendement de l'appareil de 75 %.

- Vous disposez d'un compteur électrique bi-horaire ? Faites la vaisselle, la lessive, la cuisson électrique,... de préférence pendant les heures creuses. (généralement du lundi au vendredi entre 22 h et 7 h et le week-end, entre 22 h le vendredi et 7h le lundi).
- Economisez de 40 à 70 % de temps et d'énergie en utilisant une marmite à pression. Mettez toujours un couvercle sur vos casseroles, vérifiez que le fond est plat et que le diamètre est adapté à celui de la plaque de cuisson.
- Pensez à l'énergie gratuite. Par exemple, le soleil vous apporte chaleur et lumière; les radiateurs et plaques électriques chauffent encore quelque temps après avoir été éteints; le linge peut sécher sur des cordes à linge à l'extérieur ou dans un local bien ventilé; les aliments peuvent être décongelés à l'avance dans le frigo...
- Suivez les mêmes conseils sur votre lieu de travail, et partagez-les avec vos collègues. De plus, utilisez une tasse pour le café et non un gobelet jetable, imprimez moins, en recto-verso, et réutilisez les feuilles comme papier brouillon, débranchez les ordinateurs et périphériques en partant...

Pour d'autres «bons plans» ou pour une analyse plus approfondie des différents enjeux abordés dans ce dossier, rendez-vous sur le site du CIEP.

www.ciep.be

MOBILISONS NOS ENERGIES

Le Mouvement Ouvrier Chrétien rassemble et est le porte-parole politique de ses organisations constitutives : CSC, Mutualité Chrétienne, Vie Féminine, les Equipes Populaires, la JOC et JOCF et le groupe ARCO. Ce dossier a été réalisé par le CIEP (Mouvement d'éducation permanente du MOC).

Remerciements ■ à Benoit Dassy, Thibaut De Menten, Eric Devuyt, Véronique Rigot, Arnaud Gorgemans, Philippe Lamotte, Isabelle Noirot, Perrine Detober, France Huart, Christian Boucq, Virginie Delvaux • Graphisme : Marie-H Toussaint • Illustrations : ©JulienTromeur-Fotolia • Editeur responsable: V. Delvaux, chaussée de Haecht 579 à 1030 Bruxelles.

Pour en savoir plus...

Nous vous proposons une liste d'associations, d'initiatives intéressantes, d'outils pédagogiques, ainsi qu'une série d'analyses et d'articles de référence pour accompagner ce dossier. Cette liste n'a pas la prétention d'être exhaustive.

PAR FRANCE HUART,
CIEP COMMUNAUTAIRE

Associations et des initiatives

• RAGE (Rassembler et Agir pour Garantir l'Énergie, RAGE)

Lancés à l'initiative des Equipes Populaires en Wallonie et à Bruxelles en 2008, huit groupes de citoyens ont été créés pour réfléchir et mener des actions de sensibilisation autour de l'accès à l'énergie, mais aussi pour dénoncer les injustices et proposer des solutions pratiques aux problèmes vécus par de plus en plus de personnes.

Infos: Equipes Populaires, rue de Gembloux, 48 - 5002 Saint-Servais - Tél.: 081/73.40.86 - equipes.populaires@e-p.be - www.equipespopulaires.be

• REVERT

Créée en 2002 sous l'impulsion du MOC de Verviers, Revert a pour missions de développer des actions concrètes dans le domaine de la protection de l'environnement. Deux projets ont été prioritairement développés autour de l'URE (utilisation rationnelle de l'énergie) et de la biomasse. Dans le cadre du projet URE, des animations "Ecole de l'Habitat" sont proposées sous forme de modules de formation. Des outils de sensibilisation ont également été réalisés, ainsi que des conférences et des séances d'informations ont été programmées sur différentes thématiques.

Infos: REVERT Rue du Centre, 81 - 4800 Verviers
Tél.: 087/33.77.37 - info@revert.espace28.be
www.revert.be

• Réseau Energie du CIEP-MOC de Liège

En décembre 2006, un petit groupe de travail s'est formé avec pour objectifs de dénoncer notamment le démarchage agressif des fournisseurs, d'envisager la possibilité de créer un groupement d'achat d'énergie verte et d'organiser un débat politique. En avril 2007, après une étude de faisabilité réalisée par Philippe Taquet, le groupement d'achat démarre, une cinquantaine de familles y adhèrent. En octobre 2007, un module de formations «Les mardis de l'énergie» est organisé pour informer les citoyens sur différents thèmes. Aujourd'hui, plus d'une centaine de familles sont inscrites dans le réseau.

Infos: CIEP-MOC de Liège Rue St Gilles, 29 - 4000 Liège - Tél.: 04/232.61.61 - www.mocliege.be

• PASPACE (CIEP-MOC de Charleroi)

«Pour Augmenter Son Pouvoir d'Achat, Contrôlons l'Énergie» («PASPACE»), est une campagne du CIEP-MOC de Charleroi qui invite les citoyens à agir face aux énergies, avec des séances d'informations et de sensibilisation pour devenir des citoyens «Clim'actifs», et en proposant des achats groupés de matériaux d'isolation et de panneaux solaires.

Infos: CIEP-MOC de Charleroi Boulevard Tirou, 167 - 6000 Charleroi - Tél.: 071/31.22.56
www.moc-ct.be

• RWADÉ (Réseau wallon pour l'accès durable à l'énergie)

Ses objectifs sont de veiller à la bonne application de la législation, les missions de service public; faire entendre l'avis et les préoccupations du citoyen et du monde associatif; peser sur les politiques d'énergie en Région wallonne et informer l'opinion publique.

Infos: RWADÉ rue de Gembloux, 48 à 5002 - Saint-Servais - Tél.: 081/73.40.86 - rwade@e-p.be

www.e-p.be

• Coordination Gaz-Électricité-Eau - CGEE

Le CGEE est un groupe de pression qui milite pour le droit à l'eau, à l'éclairage, au chauffage et à la possibilité de cuisiner. La coordination CGEE a par ailleurs mis sur pied le Réseau de vigilance Gaz-Électricité dans lequel on retrouve des représentants d'assistants sociaux des CPAS et de services sociaux privés.

Infos: CGEE Rue Uyttenhove, 7, bte 2 - 1090 Bruxelles - Tél.: 0473/56.72.30 - claude.adriaensens@brucity.be

• Infor Gaz Elec - IGE

IGE est un centre d'information non-commercial qui défend le droit à l'accès à l'énergie (gaz et électricité). Il fournit des conseils personnalisés sur le choix du meilleur fournisseur de gaz et/ou d'électricité selon la situation de la personne et mène des actions de sensibilisation du public fragilisé à l'utilisation rationnelle de l'énergie et aux énergies «vertes».

Infos: IGE Chaussée de Haecht, 51 - 1210 Saint-Josse-ten-Noode - Tél.: 02/209.21.90 - jfverlinden@gazelec.info - www.inforgazelec.be

• RISE (Réseau Intersyndical de sensibilisation à l'environnement) et son pendant bruxellois BRISE

RISE a été créé conjointement par la FGTB et la CSC pour venir en appui aux délégués syndicaux sur les questions environnementales. Il organise notamment des actions de sensibilisation, des formations et des publications sur l'énergie. Des réflexions sectorielles sont également en cours dans le cadre de l'alliance emploi-environnement.

Certaines publications traitent spécifiquement de l'énergie. Elles sont disponibles gratuitement à la FEC-CSC, Myriam Bongrain, mbongrain@acv-csc.be Tél.: 02/246.34.95 et téléchargeables sur www.rise.be - Rubriques «Documentation/brochures» et «Changements climatiques».

Infos: RISE- CSC-FEC Chaussée de Haecht 579 - 1031 Bruxelles - Tél.: 02/246.32.52 - fec@rise.be - www.rise.be

Pour la Région bruxelloise, BRISE est le Réseau Intersyndical Bruxellois de Sensibilisation à l'Environnement (avec la CSC, la FGTB et la CGSLB).

Infos: BRISE CSC Bruxelles Mustapha Azzizi 19, rue Plettinckx - 1000 Bruxelles - Tél.: 02/557 85 06 ou 07 - u05mzz@acv-csc.be - www.brise-milieu.be

Outils d'animation

• «L'énergie? je maîtrise!», Namur, Ed. Equipes populaires, 2006 (Cahier de l'animation, n° 6, Techniques d'animation, 15,00 euro)

Ce cahier traite en particulier de toutes les questions liées à la maîtrise de l'énergie dans les logements sociaux. Il est complété par une série d'outils de sensibilisation comme des dépliants d'informations et une farde d'animations ludiques

Infos: Equipes Populaires, rue de Gembloux 48 - 5002 Namur - Tél.: 081/73.40.86 - equipes.populaires@e-p.be

• Jeu de cartes «Economisons l'énergie!» de l'asbl Revert (Prix 3,00 euros + frais d'envoi) et la Brochure «Les 120 gestes malins» qui propose une centaine de gestes d'économie d'énergie à la maison (Téléchargeable sur www.revert.be)

Infos: 087/33.77.37 - info@revert.espace28.be

• Un jeu de l'oie coopératif réalisé par RISE qui permet une approche intégrée de l'environnement par le travailleur, tout en abordant le point de vue du consommateur et du citoyen. Ce jeu accompagne l'utilisation et l'exploitation du Guide pratique «L'environnement et l'entreprise».

Infos: FEC-CSC - Tél.: 02/246.34.95 - fozkonako@acv-csc.be

• Cahier FEC-RISE «Emploi et environnement», n° 4: «Énergie-climat et emploi: ouvrons le débat», juin 2010.

Des fiches-conseils

• Le réseau Eco-consommation a publié des fiches-conseils pour éco-consommer, notamment sur «L'énergie au bureau» (n° 105), «L'énergie verte et grise».

Infos: Ecoconso Tél. 071/30.03.01. Fiches téléchargeables sur le site: www.ecoconso.be

• La brochure «100 conseils pour économiser l'énergie» est disponible à Bruxelles Environnement ou sur www.bruxellesenvironnement.be

• Fiches pratiques RISE-CSC «Des entreprises moins polluantes et plus performantes, voyons si notre entreprise est prête», 2006. (disponible sur www.rise.be/documentation/brochures.htm?lng=fr)

Calcul de l'empreinte écologique

Vous désirez connaître votre empreinte et le nombre de planètes qu'il faudrait à l'humanité pour couvrir vos besoins si tout le monde consommait comme vous? - www.ibgebim.be

Revues

«Réinventons l'énergie», trimestriel à destination des ménages. Abonnement via le numéro vert de la Région wallonne (0800/11.900) ou via <http://energie.wallonie.be> ou par courrier Abonnement «Réinventons Énergie», rue de Hamme-Mille 201 à 1390 Nethen.

«Le Réactif» est une publication plus technique. Chaque numéro aborde une thématique particulière, fournit des informations techniques, un agenda, l'actualité belge et internationale. Pour s'y abonner: Abonnement Réactif, rue René Sacré 20 à 1367 Ramillies. abo.reactif@doc21.be ou via <http://energie.wallonie.be>

Publications, articles et dossiers d'analyses

- MODEN, J., Le secteur de l'énergie. Acteurs et stratégies, dans *Cahier hebdomadaire du CRISP*, Bruxelles, n° 1994, 2008.

- «La libéralisation du marché de l'électricité en Belgique: quelles perspectives pour les consommateurs domestiques? Regards croisés. Actes du Colloque organisé par la Coopération Gaz-Electricité-Eau (CGEE) de Bruxelles», Bruxelles, Ed. CGEE, octobre 2002.

- «Energie: Chauffe qui peut!», *Dossier spécial d'Alter Echos*, n° 246-247, février 2008 (Téléchargeable sur www.alterechos.be/download/dossierList/register_download.php?type=dossier_special&content=20080305_AE246_SpecialEnergie.pdf)

- Dossier spécial de TITEUX, P. et J. VANDEBURIE, J., «Sommet de Copenhague: Energie, mode de vie et climat», dans *Imagine. Demain le monde*, n° 76, novembre-décembre 2009, p. 8-36.

- DE MENTEN, T., «De l'électricité verte? Je Veux!», dans *Imagine. Demain le monde*, n° 54, Mars-avril 2006, p. 16-18.

- GOSSERIES, A., «Kyoto et les exigences de la justice climatique», dans *La Revue Nouvelle*, n° 11, Novembre 2008.

- BARBE, L., «L'énergie nucléaire, la démocratie et le pouvoir», dans *La Revue Nouvelle*, n° 12, décembre 2009.

- DE CHANGY, J. et VAN HOOTEGEM, H., «Energie: quand le social et l'écologie se rencontrent», dans *La revue nouvelle*, n° 5-6, Mai-juin 2008.

- MARENNE, Y., «L'énergie, un champ d'actions pour l'économie sociale?», dans *La Revue Nouvelle*, n° 1-2, Janvier-Février 2007.

- DEFEY, Ph., «De l'énergie pour tous, tous pour l'énergie», dans *La Revue Nouvelle*, n° 3, Mars 2008.

- THEUNISSEN, A.-Fr., «L'énergie à l'épreuve des inégalités sociales», dans *Revue Politique*, n° 59, Avril 2009.

- CHOPLIN, G., «Biocarburants industriels: une fausse bonne solution», dans *Revue Politique*, n° 59, Avril 2009.

- DECROP, J., «Energie: Vecteur de solidarité ou polarisation accrue?», dans *Revue Politique*, n° 59, Avril 2009.

- CARMINATI, Fr., «Revoir la fiscalité sur l'énergie», dans *Revue Politique*, n° 59, Avril 2009.

- FAUCONNIER, J.-Fr., «Kyoto: pollueurs payeurs», dans *Revue Politique*, n° 59, Avril 2009.

- «Les nouveaux défis énergétiques» (Dossier), dans *Revue Politique*, n° 53, Février 2008.

- DEGRYSE, Ch., «Or noir: quel juste prix?», dans *Démocratie**, 1^{er} novembre 2000.

- SIMAR, L., «Fiscalité: verte et sociale?», dans *Démocratie**, 15 novembre 2009.

- Dossier «Energie», dans *Démocratie**, 1^{er} juillet 2009 (HOUTART, Fr., «Energie et développement: un binôme indissociable»; DECROP, J., «L'énergie de demain: vecteur de solidarité ou polarisation accrue?»; DECROP, J., «Électrabel et l'électricité: quel avenir pour la Belgique?») - MOLITOR, M., «Relance du nucléaire: oublier Tchernobyl?», dans *Démocratie**, 1^{er} novembre 2008.

- DEGRYSE, Ch., «Réchauffement climatique: vers une mobilité durable?», dans *Démocratie**, 15 septembre 2008.

- DECROP, J., «Changements climatiques: le marché du carbone, un mécanisme insuffisant», dans *Démocratie**, 1^{er} mai 2008.

- BROCORENS, P. et WAUTELET, M., «Pétrole cher: se préparer au tarissement de l'or noir», dans *Démocratie**, 1^{er} mai 2008.

- DECROP, J., «Fiscalité «verte»: quelles balises sociales?», dans *Démocratie**, 1^{er} décembre 2007

- SZOC, E., «Environnement: une source méconnue d'inégalités», dans *Démocratie**, 1^{er} octobre 2006.

- LEPERE, R., «Ma cabane au Canada», dans *Question de point de vue***, Ed. Equipes Populaires, Juin 2009.

- «Energie: RAGE - Des groupes de citoyens pour répondre au ras-le-bol des gens!», dans *Fourmillière*, Ed. Equipes populaires, Mai-Juin 2008, 2^e Cahier, p. 4-6.

- «L'ère du pétrole touche à son pic» (Dossier), dans *Contrastes-Dossier pédagogique des Equipes populaires***, n° 125, Mars-Avril 2008.

- ADRIAENSSENS, Cl., «Les mesures sociales et la libéralisation de l'énergie pour les ménages à Bruxelles», dans *Question de point de vue***, Ed. Equipes Populaires, Décembre 2006.

- CAUDRON, Fr., et STEINBACH, Ch., «Libéralisation du gaz et de l'électricité. Quels changements pour le consommateur?», dans *Question de point de vue***, Novembre 2006.

- «Quelle politique sociale de l'énergie?» (Dossier), dans *Contrastes***, n° 112, Mars-Avril 2006.

- «Energie: De l'excès à l'accès. Clés d'analyse et repères pour l'action», Ed Equipes Populaires, 2005, 76p. (Coll. Points de Repères, n° 22).

- «Des lendemains sans pétrole?» (Dossier), dans *Contrastes***, n° 110, Septembre-Octobre 2005.

- ADRIAENSSENS, Cl., «Le droit d'accès pour tous à l'électricité et au gaz», dans *Question de point de vue***, Ed. Equipes Populaires, Septembre 2005.

- CORNET, C., «Les biocarburants en débat», dans *Question de point de vue***, Ed. Equipes Populaires, Février 2005.

- «L'Energie» (Dossier), dans *Contrastes***, juillet 2002.

- «Energie: quels droits pour le consommateur?» (Dossier), dans *Ensemble pour la solidarité, contre l'exclusion*, Ed. Collectif bruxellois contre l'exclusion, n°69, Octobre 2010.

- «Vers un droit effectif à l'énergie», 5^e partie du rapport du Réseau de lutte contre la pauvreté (disponible sur www.luttepauvrete.be/publications/rapport5/rap5_Energie_FR.pdf)

- WARNOTTE, G., «Accès à l'énergie et précarité: un marché de dupes?», 2010, Analyse de Vivre Ensemble-Education (Accessible sur www.entraide.be/index.php?id=464)

- «Quand ça chauffe...Dossier d'analyses sur les énergies», dans *L'Esperluette-&*, n°49, Juillet-Septembre 2006 (accessible en format PDF: www.ciep.be/documents/Esper-2006-49.pdf)

- «Le défi du pic de production du pétrole», Dossier analyse du CIEP-MOC Bruxelles et CSC, 2010 (En format pdf: www.ciep-mocbxl.be/IMG/pdf_doss_pic_petrole.pdf)

- «La libéralisation de l'énergie», dans *Choux de Bruxelles*, n° 57, Mars-Avril 2007.

- TAQUET, Ph., «Des kWh gratuits pour lutter contre la précarité énergétique?», dans *Regards-Dossier(s)****, Ed. MOC Liège-Huy-Waremme, n° 93, Janvier 2010.

- TAQUET, Ph., «Libéralisation de l'énergie: quels constats un an après?», dans *Regards-Dossier(s)****, n° 77, Mai 2008.

- TAQUET, Ph., «Quel avenir pour les biocarburants?», dans *Regards-Dossier(s)****, n° 70, Septembre 2007.

- TAQUET, Ph., «Libéralisation de l'énergie: comprendre pour agir», dans *Regards-Dossier(s)****, n° 68, Juin 2007.

- DECROP, J., DE MENTEN, Th. et STENBACH, Ch., «Gaz & électricité à l'heure de la libération», dans *Regards-Dossier(s)****, n° 61, Octobre 2006.

- TAQUET, Ph., «Pétrole, la fin d'une histoire?», dans *Regards-Dossier(s)****, n° 53, Janvier 2006.

- LORIAUX, Fl., «La précarité énergétique, un nouveau défi social», dans *Regards-Dossier(s)****, n° 42, Décembre 2004.

- «Emploi et environnement: un même combat pour la Wallonie!», dans *Syndicaliste*, 10 septembre 2010.

- «Energie: le refroidissement social» (Dossier), dans *Infor MOC*****, Ed. CIEP-MOC Brabant wallon, Avril 2008.

- JADOUL, E., «L'énergie un enjeu», Ed. RISE-CEPAG, Décembre 2004 (disponible sur www.rise.be/documentation/brochures.htm?lng=fr)

- JADOUL, E., «L'utilisation rationnelle de l'énergie» Ed. RISE-CEPAG, Janvier 2006 (disponible sur www.rise.be/documentation/brochures.htm?lng=fr)

- DECROP, J., DE MENTEN, T. et STEINBACH, Ch., «La libéralisation des secteurs du gaz et de l'électricité en Région wallonne», Ed. RWADÉ, décembre 2005.

- «S'y retrouver dans les marchés libéralisés du gaz et de l'électricité» (Disponible en format pdf sur demande: info@rwade.be)

- «Evaluer les compteurs à budget», Ed. RWADÉ, juillet 2010 (Disponible sur demande info@rwade.be)

- «L'énergie: un accès pour tous? Actes du colloque du 11 avril 2008 CGEE/CARHOP», Bruxelles, Ed. CARHOP, 2009.

* Les numéros de *Démocratie* sont accessibles intégralement et gratuitement sur www.revue-democratie.be

** Certaines publications des Equipes populaires, comme *Contrastes*, *Question de point de vue* et *Points de repères*, sont téléchargeables sur www.equipespopulaires.be (Rubriques «Publications»)

*** Les Dossiers publiés dans *Regards*, édité par CIEP-MOC de Liège, sont téléchargeables gratuitement sur <http://mocliece.be/rubrique32.html>

**** *L'Infor-MOC*, publié par le CIEP-MOC du Brabant wallon, est disponible en format pdf sur www.ciep.be/index.php?p=g&id=85

Sites internet

- SPF-Affaires Economiques. Administration de l'Energie www.energie.mineco.fgov.be
- Le portail Energie de la Région wallonne
Ce site regorge d'informations pratiques (notamment sur les aides et les primes) et propose des dossiers thématiques avec des documents à télécharger. <http://energie.wallonie.be/xml/> «Actualités Info-énergie» est une Newsletter électronique qui épingle tout ce qui a trait avec l'actualité énergétique, particulièrement en Wallonie. Pour s'abonner: <http://energie.wallonie.be/xml/doc-icd-4535.html>
- APERE: Pour le développement des énergies renouvelables www.apere.org
- Ecoconso: Du conseil à l'action
La Newsletter électronique «L'art d'éco...consommer!» est diffusée gratuitement et traite aussi d'énergie. Infos: www.ecoconso.be
- Fédération Inter-Environnement Wallonie www.ielowonline.be
- Les Amis de la Terre www.amisdelaterre.be
- Réseau Idée et son magazine de l'Education relative à l'environnement «Symbiose» www.reseau-idee.be
- Etopia www.etopia.be
- Passeurs d'énergie www.passeursdenergie.be

Ouvrez les yeux sur les centres fermés et les expulsions!

Aujourd'hui, en Belgique, plus de 600 personnes sont détenues dans des centres fermés, alors qu'elles n'ont commis aucun autre délit que celui de ne pas être en ordre de séjour. La détention de personnes qui n'ont commis aucun délit, est une violation grave des conventions internationales. De plus, les centres fermés représentent un coût important: 25 millions d'euros par an pour la gestion de six centres et l'organisation des expulsions. La politique migratoire menée par les différents Etats de l'Union européenne est inadéquate, coûteuse et dangereuse.

AVEC LE MOC, SIGNEZ LA PÉTITION

Le MOC, avec le CIRÉ et d'autres ONG, s'oppose à l'existence des centres fermés, condamne la violence d'Etat qui est souvent opérée lors des expulsions et demande au Gou-

vernement de mettre fin à ce système de répression.

Cette réalité est dénoncée avec force par le film «Illégal» d'Olivier Masset-Depasse, qui nous donne l'occasion de voir le sort réservé aux migrants et à leurs enfants en Belgique. Ce film laisse des traces: On en ressort avec un certain malaise et un tas de questions. Fiction ou réalité? En tant que citoyen, peut-on raisonnablement accepter ce qui y est présenté? Que faire? Comment réagir? L'actualité nous a montré que, trop souvent, la réalité dépasse la fiction et qu'il est peut-être temps que les citoyens se réapproprient cette question. Il nous



© REPORTAGE PHOTO & 66

a paru essentiel que le questionnement déclenché par la vision de ce film ait un prolongement politique et donne lieu à des revendications à porter auprès de nos responsables politiques.

C'est pourquoi ensemble pour faire avancer les revendications pour une politique migratoire juste et humaine, qui tient compte des rapports inévitables dans le monde, nous vous invitons à signer et diffuser la pétition (qui doit atteindre 35.000 signatures d'ici mai 2011!) ■

SITE: WWW.OUVRONSLESYEUX.BE

«OUVRONS LES YEUX SUR LES CENTRES FERMÉS ET LES EXPULSIONS!»

Les centres fermés sont inhumains et dangereux. Nous le savons. Les expulsions sont violentes. Nous le savons. Sommes-nous prêts à tout cautionner pour que des personnes soient forcées de quitter la Belgique?

Nous nous opposons à l'existence même des centres fermés. Nous nous opposons à la violence d'Etat qui est régulièrement utilisée lors des expulsions. Nous demandons que soient étudiées et mises en place, dans les plus brefs délais, des alternatives positives à ces pratiques inhumaines et inacceptables. Dans l'urgence et sans remettre en cause nos premières revendications, tant que des personnes seront détenues dans les zones de non-droit que sont les centres fermés, nous luttons, entre autres, pour que soit instauré un véritable contrôle des décisions et des conditions de détention et d'expulsion, et que soient respectés les droits fondamentaux de toutes les personnes étrangères.

Nous demandons aussi que la politique d'asile commune de l'Union européenne ne soit plus centrée sur les moyens de fermer et de contrôler ses frontières, mais qu'elle garantisse aux réfugiés l'accès à son territoire et réhabilite ainsi le droit d'asile trop généralement bafoué. ■

ORGANISATIONS PORTEUSES: CIRÉ, LIGUE DES DROITS DE L'HOMME, CNCD-11.11.11, FGTB-ABVV, MOC, DÉFENSE DES ENFANTS INTERNATIONAL (DEI) BELGIQUE, SERVICE DROITS DES JEUNES, CETRI, CRACPE, MÉDECINS DU MONDE, CARITAS INTERNATIONALE, CRER, ACW,...



© REPORTAGE PHOTO & 66



Avec les Equipes Populaires, défendez l'encadrement des loyers!

Aujourd'hui, trouver un logement décent pour un prix accessible devient de plus en plus difficile, puisque c'est le propriétaire qui fixe le prix. Les habitations sociales sont insuffisantes et la liste d'attente est infinie. Un ménage à faibles revenus consacre 30% de son budget à son loyer! Pour certains n'ayant que le revenu social d'intégration, ce pourcentage peut atteindre 64%.

Dès 2009, les Equipes Populaires se sont lancées dans une campagne de sensibilisation sur l'accès au logement et en particulier sur le prix des loyers privés. La revendication principale de cette campagne est d'obtenir un encadrement des loyers. Concrètement, il s'agirait d'établir une liste de référence par type de logement en se basant sur des critères objectifs liés aux qualités du logement. Ce qui permettrait de déterminer des prix plus justes pour les loyers.

UN SONDAGE SUR LES CRITÈRES D'UN LOGEMENT DE QUALITÉ

Après avoir, en 2009, enquêté sur les loyers pratiqués, les Equipes Populaires se lancent dans un sondage large public pour établir les critères déterminants dans le choix d'un logement: en d'autres termes, quels sont les aspects qui comptent le plus pour un candidat locataire? Quels sont les éléments indispensables? Bref, qu'est-ce qui est pris en compte dans le calcul du montant «raisonnable» d'un loyer?

Que vous soyez locataire, propriétaire, occupant un studio, un appartement ou une maison, les Equipes Populaires vous invitent à donner votre avis en remplissant ce sondage (sur papier ou par voie informatique) afin d'établir ces critères.

D'AUTRES MOYENS DE REVENDIQUER L'ENCADREMENT DES LOYERS

Un dossier de la revue *Contrastes* a été consacré à ce sujet (mai-juin 2009). Une brochure retraçant «L'histoire de Julio et Fabienne», un locataire et une propriétaire, a été publiée en septembre 2010. Ces deux documents d'information sont disponibles gratuitement sur simple demande. Un colloque «Vers un encadrement des loyers» a eu lieu à Bruxelles le 9 décembre dernier. Des groupes de réflexion et d'actions sont initiés un peu partout en Wallonie et à Bruxelles autour de cette revendication et pour défendre l'accès au logement pour tous. ■

INTÉRESSÉ-E, CONTACTEZ LES EQUIPES POPULAIRES - RUE DE GEMBoux, 48
À 5002 SAINT-SERVAIS
TÉL.: 081/73.40.86
MAIL: SECRETARIAT@EQUIPESPOPULAIRES.BE
WWW.EQUIPESPOPULAIRES.BE

De Kyoto à Cancùn: quels enjeux pour le climat?

Le Sommet de Copenhague terminé, celui de Cancùn s'est ouvert le 29 novembre dernier. Entre ces deux sommets, le CIEP vous propose un Cahier de sa collection qui reprend un ensemble d'articles écrits par des experts et des militants. Ils y abordent les constats, les enjeux et les points de vue de différents acteurs politiques et de la société civile sur la question climatique.



Le Sommet de Copenhague est analysé de manière critique: la frilosité des acteurs politiques, le peu de résultats engrangés, l'importance de la dimension citoyenne et militante de l'événement. La rencontre de Cancùn est, elle, également envisagée au niveau des enjeux importants à y défendre, des positionnements stratégiques à mettre en place et enfin le rôle de la Belgique en tant que présidente de l'Union européenne.

En conclusion, Thierry Jacques, président du MOC, insiste sur les enjeux prioritaires liés à cette question pour le Mouvement et interpelle sur l'importance d'une réflexion coordonnée sur nos paradigmes traditionnels en matière de développement. ■

CE CAHIER «DE KYOTO À CANCÛN: QUELS ENJEUX POUR LE CLIMAT?» EST DISPONIBLE EN VERSION PDF TÉLÉCHARGEABLE DIRECTEMENT VIA LE SITE DU WWW.CIEP.BE (RUBRIQUE «PUBLICATIONS») OU EN VERSION PAPIER EN CONTACTANT LE SECRÉTARIAT DU CIEP AU 02/246.38.41

Expo Un Monde Couleurs Femmes

Vie féminine organise en région, depuis 2009, des ateliers artistiques intitulés «Un monde couleurs femmes». En proposant cette démarche artistique aux femmes, Vie féminine leur permet tout d'abord de rencontrer un univers parfois très éloigné de leur quotidien et auquel elles ont peu accès. C'est aussi l'occasion pour les participantes de se découvrir autrement, d'explorer des modes d'accès à l'expression culturelle, de poser un regard différent sur le monde qui les entoure, de prendre le temps de se connecter à soi et de rencontrer l'autre autrement, de se découvrir des capacités, voire des talents insoupçonnés, de prendre des risques en exposant son travail au regard des autres. Utilisée

dans le cadre plus spécifique d'une démarche d'éducation permanente, la créativité peut allier chemin individuel et dimension collective et politique pour les femmes. Elle peut également devenir un outil de subversion pour dénoncer les inégalités et contester les rapports sociaux de sexe, mais aussi un outil de conscientisation et de libération des femmes. ■

LE RÉSULTAT DE CE TRAVAIL CRÉATIF EST EXPOSÉ AU CENTRE CULTUREL DE SCHAEARBEEK JUSQU'AU 30 JANVIER 2011.

Où? CENTRE CULTUREL DE SCHAEARBEEK

RUE DE LOCHT, 91/93
À 1030 SCHAEARBEEK

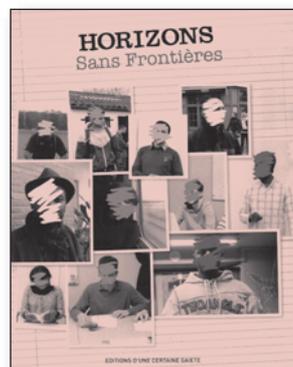
Quand? L'EXPOSITION EST ACCESSIBLE DU MARDI AU VENDREDI DE 10H À 18H (ENTRÉE LIBRE)

Infos: VIE FÉMININE
TÉL.: 02/227.13.00
WWW.VIEFEMININE.BE

La JOC de Liège se penche sur les jeunes sans-papiers

Les conditions de vie des jeunes sans-papiers en Belgique sont méconnues par la majorité des gens et des jeunes. Elles sont rarement débattues dans l'espace public, à l'école. Elles sont souvent occultées par les médias traditionnels. Le groupe «Horizons Sans frontières» issu de la JOC de Liège est composé de jeunes engagés et militants. Son objectif est de lutter et d'organiser un ensemble d'actions pour faire évoluer les lois et législations belges concernant la situation des sans-papiers.

Face au peu d'échos de la situation des sans-papiers dans le grand public, le groupe «Horizons Sans frontières» a réalisé un roman-photo fictif pour présenter aux jeunes et aux moins jeunes, les embûches bien réelles vécues par les



jeunes sans-papiers se trouvant sur notre territoire. Ce groupe de jeunes avec ou sans-papiers, d'ici et d'ailleurs, en quête d'égalité et de justice, montre comment se manifestent, au quotidien, ces inégalités et injustices dans un auditoire, dans la recherche d'un logement, dans les arcanes de l'administration censée les aider à régulariser leur situation, etc. ■

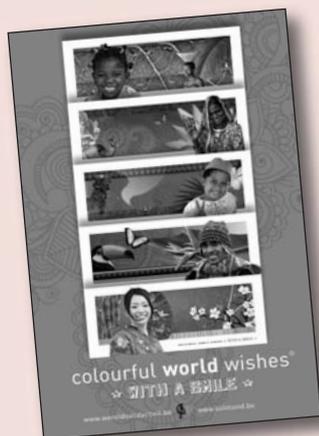
INTÉRESSÉ(E)S?

LE ROMAN-PHOTO EST DISPONIBLE AUPRÈS DE LA JOC-LIÈGE, «HORIZONS SANS FRONTIÈRES», 29, RUE SAINT GILLES, 4000 LIÈGE
TÉL.: 04/232.61.78
JOC.LIEGE@JOC.BE
WWW.JOC.BE

Un sourire pour vos vœux de fin d'année

«C'EST PARFOIS DANS UN REGARD, DANS UN SOURIRE, QUE SONT CACHÉS LES MOTS QU'ON N'A JAMAIS SU DIRE»

(YVES DUTEIL)



Cette année, Solidarité Mondiale, l'ONG du MOC, vous propose une série de cartes de vœux avec une touche souriante et colorée qui égayera vos messages de fin d'année. En plus d'être originales et polyvalentes, ces cartes sont, avant tout, solidaires: ainsi, pour chaque carte commandée, 70 cents sont reversés aux organisations partenaires au Sud de l'ONG.

Un set de cartes comprend 5 cartes différentes avec leur enveloppe. Il est vendu au prix de 5 euros. ■

POUR COMMANDER VOS CARTES POSTALES, CONTACTEZ SOLIDARITÉ MONDIALE AU 02/246.38.81 OU PAR MAIL À L'ADRESSE SOLIDARITE.MONDIALE@SOLMOND.BE - WWW.SOLMOND.BE



1^{ère} victoire contre le Greenwashing social

En avril dernier, l'organisation de consommateurs allemande dépose une plainte à l'encontre de Lidl, l'entreprise de grande distribution, pour publicité mensongère par rapport au respect des droits des travailleurs de ses fournisseurs. La *Campagne Vêtements propres allemande* et le Centre européen pour les droits humains et constitutionnels (ECCHR) ont prouvé qu'au Bangladesh, des travailleurs produisent des vêtements pour le compte de Lidl dans des conditions qualifiées d'inhumaines. Après avoir d'abord refusé de modifier ses affirmations, Lidl a finalement été obligé de changer sa communication, en cessant de faire référence à son adhésion au BSCI, «une initiative unilatérale d'entreprises en matière de responsabilité sociale dans les filières d'approvisionnement». Cette victoire doit être saluée car elle offre, pour la première fois en Europe, une voix à toutes les asso-

ciations, qui, comme *Campagne Vêtements propres* (à laquelle adhère Solidarité mondiale), dénoncent et critiquent le greenwashing social, cette «mascarade écologique»¹ de certaines enseignes de la grande distribution.

POUR UN SALAIRE MINIMUM VITAL DANS L'INDUSTRIE DE L'HABILLEMENT

Sur le terrain, des organisations de travailleurs et des ONG d'Asie et d'Europe s'organisent pour faire valoir une revendication commune et forte en matière de salaire minimum² dans le secteur de l'habillement. De plus, de nouveaux terrains de négociation sont réalisés avec les acheteurs internationaux. En effet, exiger un salaire minimum vital doit permettre aux travailleurs de couvrir les besoins essentiels de leur famille. Les rémunérations habituellement pratiquées dans ce secteur industriel ne permettent même pas aux travailleurs de nourrir ni de loger décemment leur famille.

Malgré des engagements pris par certaines entreprises, force est de constater que leur mise en application tarde et qu'ils sont très peu efficaces.

DES BOBINES-VIDÉO POUR DÉNONCER LEUR SITUATION ET DÉFENDRE LEURS DROITS

La *Campagne Vêtements propres* a mis en ligne des Bobines-vidéo qui peuvent servir d'outils d'animation, de sensibilisation de la campagne «Pour un salaire minimum vital!». L'objectif est de rendre visibles les actions menées par des associations partenaires du Sud, qui se mobilisent pour faire progresser leurs droits à un sa-

laire vital et à des conditions de travail décentes. Tous les quinze jours, ces partenaires vous donnent rendez-vous sur le site Internet de *La Campagne Vêtements propres*. Ces vidéos sont accompagnées d'une fiche d'information sur la situation générale et une présentation de l'action menée. Vous aurez ainsi l'occasion de visionner les grèves menées récemment au Cambodge par les ouvrières et le syndicat de l'habillement pour réclamer un salaire décent, mais aussi le travail mené par Asia Floor Wage, cette coordination de syndicats et d'organisations de défense des droits des travailleurs en Asie. ■

RENDEZ-VOUS DONC SUR WWW.VETEMENTSPROPRES.BE/INDEX.PHP?P=G&ID=296

SIGNEZ LA PÉTITION POUR UN SALAIRE MINIMUM VITAL

POUR EXIGER UN SALAIRE MINIMUM VITAL POUR TOUS LES TRAVAILLEURS DES FILIÈRES DE L'HABILLEMENT DU SUD, NOUS VOUS INVITONS À SIGNER LA PÉTITION-REVENDEICATIONS AUX ENSEIGNES DE LA GRANDE DISTRIBUTION (ALDI, CARREFOUR, CORA, LIDL ET TRAFIC): WWW.VETEMENTSPROPRES.BE/INDEX.PHP?P=L&ID=33

CETTE REVENDEICATION REJOINT AUSSI CELLE D'OXFAM QUI RÉCLAME UN SALAIRE DÉCENT POUR LES MÊMES TRAVAILLEURS ET QUI RÉCLAME DES MEILLEURES PRATIQUES DANS LA GRANDE DISTRIBUTION.

VOIR PÉTITION SUR WWW.SALAIREDECENT.BE

1. «Greenwashing» est le recours et la mise en avant de valeurs écologiques par une entreprise, sans réelle justification. Selon le Dictionnaire «Environnement et développement durable», le greenwashing consiste à mettre en avant les efforts d'une entreprise en termes de développement durable et de protection de l'environnement, alors même que ces efforts ne sont pas réels, ou moins avancés que ce qui est prétendu en termes de communication. Le greenwashing est donc surtout présent dans les publicités mais il est également utilisé pour désigner le rapprochement d'une entreprise avec l'ONU dans le cadre du Global Compact (Pacte mondial en français). Avec ce pacte, les entreprises s'engagent à aligner leurs opérations et leurs stratégies sur dix principes universellement acceptés touchant les droits de l'homme, les normes du travail, l'environnement et la lutte contre la corruption.
2. Pour plus d'infos sur le salaire minimum vital: www.vetementspropres.be



Pierre Maon et l'ISCO

Souvenirs

A l'occasion du décès du Père Maon, un des fondateurs de l'ISCO, un ancien formateur ISCO nous a adressé ce témoignage.

PAR RENÉ SCHOONBRODT,
ANCIEN FORMATEUR ISCO
ET PROFESSEUR ÉMÉRITE UCL-FOPES

Peut-être suis-je un des derniers survivants des tout débuts de l'ISCO, hormis Jean Hallet. J'entre en 1962 au service d'études du MOC-ACW et la première note que je dois lire porte sur la mise en route, dans un avenir proche, d'un système de formation des militants (au sens très large du terme) relevant des organisations constitutives du MOC. Une innovation dont le schéma n'est pas encore très clair (pour qui? pour quoi? comment?). À dire vrai, le MOC n'est pas très convaincu; les organisations depuis des lustres forment leurs militants, dès lors...

Mais d'où vient ce concept nouveau, dirait-on aujourd'hui? Si, de nos jours, le mot «ouvrier» détonne fortement, au début des années 1960, les interrogations - dans les milieux sociaux comme en sociologie et en politique - portent sur «la société de loisir», «la Culture ouvrière», «l'autogestion et la cogestion»... Mettre sur pied une formation s'appuyant et développant la «Culture ouvrière» dont on ne voit pas le contenu précis, semble bien bi-

zarre, d'autant plus que les efforts des organisations sociales et les projets individuels vont dans le sens de «sortir de la condition ouvrière».

Les dirigeants du MOC de l'époque ne sautent pas d'enthousiasme à la découverte de ce projet, de ce concept qui vient de l'extérieur. Du côté wallon, leurs relations avec le monde universitaire sont rares, quasi inexistantes, ce qui peut faire comprendre interrogations et hésitations. Or, qui a apporté ce projet? Deux Pères de la Compagnie des Jésuites et professeurs aux Facultés Notre-Dame de la Paix, d'un milieu peu en contact avec le monde du travail ouvrier: Pierre Maon et Jean Raes. Un projet, au stade de l'intuition pour coller plus à la réalité, porté en commun par deux personnalités qui m'ont paru toujours très contrastées. Jean Raes est engagé à l'ADIC, association rassemblant des membres du patronat. Jean Raes est un homme d'organisation et son orientation intellectuelle et éthique le fait pencher à gauche. Pierre Maon est un véritable électron libre, doté d'une puissance intellectuelle peu commune; mais il est capable de tenir des propos incendiaires contre les hommes et les institutions qui osent, de loin ou de près, toucher à un jeune marginal ou délinquant qu'il a pris sous sa protection.

D'où la question: comment ces deux «caractères» ont-ils pu concevoir et porter ensemble un projet de formation dont le contenu et la finalité sont la «Culture ouvrière»? (...) ils s'inscrivaient l'un et l'autre dans la plus pure tradition des Jésuites: la formation des élites. Mais, (...), ils avaient la conviction que les élites ne sont pas logées d'un seul côté social, mais qu'elles étaient partout présentes, si justement on consentait à favoriser leur émergence. Plus simplement: le mouvement ouvrier, quelles qu'en soient les structurations, a besoin d'élites, de militants et de cadres formés au plus haut niveau possible, en franchissant les obstacles paralysant leur formation, qui sont appelés à maintenir leur solidarité avec le milieu dont ils sont membres. Il s'ensuit que, si la société a des devoirs face à cet





© REPORTAGE PHOTO & 66

objectif - fût-ce afin d'assurer le progrès social et culturel de tous - et si l'université a ses propres devoirs dans la poursuite de celui-ci, il est exclu de penser «travailler» en dehors du mouvement ouvrier, de ses organisations.

Tel est le concept de base, le projet qui anime Pierre Maon et Jean Raes. Ces deniers prennent contact avec le MOC, (...). Au départ, il semble bien que le Secrétaire général de l'époque, Victor Michel, ne perçoive pas directement les tenants et les aboutissants de ce projet, (...). Il sait que les organisations sont quelque peu résistantes au changement et jalouses de leurs systèmes de formations internes. (...) Max Bastin¹, historien et ancien responsable des journaux «La Cité» et «Le courrier d'Afrique» pour prendre en charge le programme culturel du MOC (...) saisira la richesse du projet de Jean Raes et de Pierre Maon et entraînera le MOC dans l'aventure, convaincant ce dernier d'y affecter une part des moyens nécessaires.

Tout est à faire: donner un contenu (quel programme ouvre à l'esprit critique, à la négociation, à l'imagination créatrice?), concevoir une pédagogie adaptée (aller vers, décentraliser), trouver des enseignants (les cours se donnent le samedi)... Et des MOC régionaux partant! Liège et Charleroi commenceront dès octobre 1962. Jean Dechamp et moi-même, tous deux membres du service d'études (...), sommes de tous les préparatifs du lancement des premières années. Et nous rencontrons Pierre Maon et Jean Raes. Les rencontres seront assez fréquentes et toujours... ani-

mées: c'est ainsi que se construisent les utopies!

Le «corps enseignant» se compose, avec logique, des promoteurs du projet: Max Bastin, Pierre Maon, Jean Raes et Jean Dechamp qui officient à Liège et à Charleroi. Jean Remy assume la sociologie, lui donnant une orientation fonctionnaliste. (...) Pierre Maon introduit à l'histoire de l'art, ce qui ne l'empêchait pas d'évoquer Hammourabi! Si on ne l'a pas vu, on ne peut qu'imaginer mal l'ambiance de ses cours. Avec peu de matériaux pédagogiques (nous sommes en 1963), Pierre Maon donne un cours éblouissant devant une vingtaine de femmes et d'hommes, travailleurs de la FN ou de la sidérurgie, qui n'en croient ni leurs yeux ni leurs oreilles. Alors qu'il livrait de lui-même une image assez traditionaliste, sa pédagogie reposait tout à la fois sur l'humour, la rigueur et l'interpellation secouante. Il va à l'essentiel. Il balaie 2500 ans d'histoire avec l'intention affirmée de donner à son auditoire assez d'éléments pour permettre à chacun de décoder ce qu'il verra dans les rues de Liège ou de Charleroi, quand il sera en vacances, quand on cherchera à l'impressionner dans le but inavouable de l'humilier...

C'était magnifique. Pierre Maon était un classique, comme Max Bastin d'ailleurs: peut-être entrevoyaient-ils plus difficilement la richesse des époques modernes et contemporaines, ce qui était d'ailleurs fréquent.

Parce qu'elle vise la libération intellectuelle des travailleurs par l'acquisition de connaissances grâce, e.a., à la confiance mutuelle des enseignants et des enseignés, l'utopie de l'ISCO résista un an, puis deux, puis trois... Cette permanence de la visée d'origine contrecarra les oppositions et l'usure du temps. Ce qui fut encore aidé quand les Facultés Notre-Dame de la Paix reconnurent le niveau scientifique de la formation délivrée, et, surtout, la signification des efforts permanents des étudiants-adultes dont on n'imagine pas la somme des difficultés à surmonter, y compris parfois au sein des familles.

Max Bastin mit sur pied la Fondation Travail-Université en 1967. On déboucha ainsi, plus tard, à la création, en 1974, de la Faculté ouverte de Politique économique et Sociale (FOPES) à l'UCL, construite sur le même schéma que l'ISCO. Émile Creutz, Jean Daems et moi-même collaborèrent à cette évolution.

Si, en 2010, la Wallonie et Bruxelles possèdent un lot de militants sociaux de haut niveau, c'est dû à l'action de personnalités exceptionnelles d'intelligence et de clairvoyance telles que Pierre Maon, qui fondèrent un instrument de formation qui se perpétue grâce au soutien constant des Facultés Notre-Dame de la Paix. ■

1. Pour plus d'infos sur Max Bastin, voir HUART, Fr. *Max Bastin (1919-1971)*, Notice biographique accessible sur <http://uclouvain.be/11322.html>



© REPORTAGE PHOTO & 66



Le contrat de remplacement au sein des cliniques universitaires Saint-Luc

PAR ALAIN POPELONT, ÉTUDIANT ISCO
INTERRÉGIONAL GROUPE III
2005/2009

Le sujet de ce mémoire trouve son origine dans mon engagement syndical aux cliniques universitaires Saint-Luc à Bruxelles. L'objectif poursuivi est d'analyser le recours du contrat de remplacement par l'employeur et leurs avantages et/ou désavantages pour l'employeur et le travailleur.

Un bref historique de l'évolution des contrats de travail entre 1945 à nos jours a permis de notamment mettre en avant le phénomène de flexibilisation de l'emploi. Ensuite, la manière dont évoluent les comportements des travailleurs vis-à-vis de l'emploi et de leurs employeurs a été abordée, ainsi qu'une comparaison entre le contrat de remplacement et celui à durée indéterminée (contrat de base) pour visualiser leurs divergences. Qu'apporte le contrat de remplacement aux employeurs et aux travailleurs? Quels sont les inconvénients de l'utilisation

de ces contrats pour les travailleurs et les employeurs?

La troisième partie concerne l'utilisation des contrats au sein des cliniques universitaires Saint-Luc et plus particulièrement dans le service hôtellerie, mon secteur professionnel et mon terrain d'enquête. La méthodologie utilisée se base sur la construction d'un questionnaire proposé aux participants, la constitution d'un échantillonnage, la procédure et les conditions de passation. Les résultats de ce questionnaire et leur analyse m'ont permis de proposer des recherches supplémentaires et complémentaires à ce travail.

Les conclusions de cette enquête m'ont également amené à nuancer mon hypothèse de départ, à savoir «le contrat de remplacement est un contrat précaire, sans avantage pour le personnel». ■

Un nouveau regard sur les agressions à la SNCB?

PAR ÉTIENNE LARET, ÉTUDIANT ISCO
NAMUR GÉNÉRAL 2006-2010

L Travaillant à la SNCB comme accompagnateur de train et parfois confronté à de la violence, j'ai été interpellé, lors d'un reportage télévisé français, par l'engagement à la SNCF d'éducateurs sociaux pour essayer d'endiguer les violences commises sur certaines lignes de banlieue. Mon mémoire a analysé la possibilité pour la SNCB de recruter des éducateurs sociaux pour certaines gares et certaines lignes de la province du Hainaut.

La première partie de ma recherche s'est concentrée sur les violences, tout particulièrement sur la province du Hainaut et en étudiant les phénomènes psychosociaux liés aux violences, pour savoir si la violence rencontrée à la SNCB avait comme source la situation économique peu favorable du Hainaut et des phénomènes psychosociaux. Cette partie théorique m'a permis de me rendre compte qu'il s'agissait plus d'un sentiment d'insécurité que d'une insécurité réellement vécue.

Sur base de ces constatations, des hypothèses ont été formulées afin de connaître l'origine de ce sentiment d'insécurité chez les voyageurs et les accompagnateurs de train. Ainsi, une enquête a été réalisée auprès de ces personnes. La confrontation des résultats de cette investigation aux hypothèses m'a permis de déduire l'existence d'une relation causale entre les conditions de voyage ou de travail et le sentiment d'insécurité. De plus, l'avis de personnes ressources m'ont permis de valider les hypothèses émises. Ainsi, il semble que, «le sentiment d'insécurité serait une réaction psychologique à des conditions objectives d'environne-





© REPORTAGE PHOTO & 66

Les enfants sorciers en Afrique

PAR IRÈNE LIKONGO, BRUXELLES
SANTÉ-AUTONOMIE, 2006-2009

ment» tant pour les clients de la SNCB que pour les accompagnateurs.

Des pistes pour améliorer la situation des voyageurs et des accompagnateurs de train ont pu aussi être dégagées. Elles s'orientent tout d'abord vers une meilleure information des voyageurs en ce qui concerne les améliorations réalisées par la SNCB pour la sécurité des installations et ensuite, vers la formation du personnel afin de leur donner des outils pour gérer leur sentiment d'insécurité. Bien entendu, ces pistes n'ont pas l'ambition de régler l'entièreté du problème du sentiment d'insécurité à la SNCB, mais elles ont pour objectif d'apporter une ébauche de solution à cette problématique.

Enfin, même si ce mémoire a fermé plusieurs portes, il en a ouvert d'autres grâce à l'étude des phénomènes psychosociaux. A titre d'exemple, les facteurs psychosociaux liés à la dynamique de groupe peuvent être tout particulièrement pointés. En effet, dans le cadre de ce travail, on observe fréquemment, après l'agression d'un accompagnateur de train, l'influence prépondérante des facteurs psychosociaux dans le déclenchement d'une grève. Cette action sociale, sans préavis, a des conséquences sur la continuité du processus de production et est souvent préjudiciable pour les voyageurs et pour le personnel d'accompagnement de train. Dans le cadre d'une autre étude, il serait intéressant d'approfondir ces aspects de la psychosociologie sociale. Néanmoins, on peut s'interroger pour savoir si les représentants de la SNCB et les syndicats seraient prêts pour intégrer cette nouvelle approche de la conflictualité sociale au sein de l'entreprise. ■

Le phénomène des enfants dits sorciers commence à prendre des proportions telles qu'il divise les familles, favorise la culture de la haine et de la vengeance, multiplie les enfants de la rue. Actuellement, en République Démocratique du Congo (RDC), il ne se passe plus un jour sans que l'on n'entende parler des imputations de sorcellerie faites aux enfants.

L'enfant suspecté de sorcellerie devient l'objet d'insultes, de moqueries, de jets de pierre de la part des jeunes et adultes de son entourage. Ce qui est inquiétant est que la violence exercée sur ces enfants s'installe jusqu'au cœur de la société, car la famille considérée comme source d'amour et de soutien entre ses membres devient le lieu où s'exerce la violence sous couvert de la crise économique.

Selon Delanaye (2001), les parents sans ressources se trouvent à Kinshasa, incapables d'élever leurs enfants. Pour cette raison, ils les accusent de sorcellerie et les chassent. Sont également menacés les enfants mal nourris, maigres, en mauvaise santé et parfois même certains enfants plus difficiles (ceux qu'on appellerait, chez nous, «enfants hyperactifs»). Ce qui amène beaucoup d'observateurs à se demander si ce phénomène n'est pas une pratique socialement acceptable pour se débarrasser des enfants difficiles.

Dans certains cas, les enfants se déclarent eux-mêmes sorciers. Delanaye considère que, dans bien des cas, ces enfants ont été forcés d'avouer sous la menace ou sous les coups. Parfois, les enfants se vantent d'être sorciers pour se mettre en évidence ou faire peur aux autres.

L'évolution religieuse en RDC n'est pas étrangère au développement du phénomène des enfants sorciers. Dans certaines églises, les enseignements des prophètes ou pasteurs portant sur la guérison et les miracles exercent une grande influence sur la perception des fidèles qui croient, par là, trouver des solutions immédiates aux problèmes cruciaux qui les envahissent. Plutôt que rendre confiance aux populations, ils exploitent leurs peurs et les entretiennent. Ils ne libèrent pas la personne mais cherchent à tirer profit de ses malheurs, moyennant parfois de fortes sommes d'argent. Ils trouvent des boucs émissaires, surtout des enfants sans défense, accusés de tous les maux dont souffrent les plaignants.

Il est de plus en plus évident que la précarité, le manque des structures socio-économiques et politiques des pays en développement ainsi que la cupidité de certains responsables des églises dites de réveil seraient à la base du phénomène des enfants des rues et des enfants sorciers.

En guise de conclusion, nous ne pouvons qu'appuyer l'adage suivant: la jeunesse d'aujourd'hui est l'avenir de demain. En outre, toute personne qui agit à l'encontre de la jeunesse non seulement la détruit mais va aussi à l'encontre de ses droits fondamentaux. Pour D'Haeyer (2004), un enfant qui n'a pas vécu son enfance, qui en a même été privé, la vivra à l'âge adulte: c'est inévitable et dramatique. Une société d'immaturs est ainsi en train de se préparer! ■

Un Observatoire politique au MOC Luxembourg: *une initiative originale*

PAR JEAN-NICOLAS BURNOTTE,
ANIMATEUR CIEP-MOC LUXEMBOURG

Lancé en janvier 2010 par le CIEP-MOC du Luxembourg, l'Observatoire politique est né d'un double constat: l'afflux d'informations issues des médias et le manque d'espace citoyen pour débattre de sujets politiques, en dehors des partis politiques. En effet, il est de plus en plus difficile de se faire une opinion objective sur un sujet, par manque de recul face aux informations diffusées. L'Observatoire se veut un espace pour mieux comprendre notre société, un lieu de prise de conscience, d'analyse et d'échanges constructifs autour des enjeux contemporains. Ici, l'Observatoire est envisagé comme une structure mise en place

par une association et qui est chargée d'observer, de suivre les faits économiques, politiques et sociaux. Concrètement, la taille du groupe de l'observatoire est limitée pour mener sereinement la réflexion et l'analyse. L'Observatoire a, en effet, la forme d'une petite assemblée réunie en groupe de travail. Dans cet esprit, chacun-e est amené-e à s'exprimer, de manière à étoffer la réflexion collective. En outre, la diversité étant source de richesse, ce groupe de travail est ouvert à toute personne issue de la gauche progressiste. Y sont notamment invités les permanents et animateurs, ainsi que les militants et sympathisants des organisations du MOC, les représentants du monde politique et tout citoyen engagé.

DU POLITIQUE, DE L'ÉCONOMIQUE ET DU SOCIAL: DIVERSIFICATION DES THÉMATIQUES

Concrètement, l'Observatoire se réunit mensuellement, en soirée, autour d'un thème introduit par un-e intervenant-e extérieur-e et animé par un représentant du mouvement. Ici aussi la diversité et l'actualité sont deux lignes directrices, avec une dimension régionale privilégiée. Les thèmes abordés vont ainsi du politique à l'économique, au social en passant par le culturel. Ils sont généralement en lien avec les réalités de la province du Luxembourg, sans pour autant oublier les autres niveaux de pouvoir.

La suppression de l'apparentement a été au cœur de la première réunion de l'Observatoire avec une question interpellante: «L'apparentement provincial: stop ou encore?». En effet, en vigueur lors des élections régio-

nales, ce système produit, tous les cinq ans et au niveau d'une province, des effets imprévisibles et non-représentatifs des forces en présence. En outre, il est difficilement compréhensible pour le citoyen lambda. En principe, il s'agit d'un mécanisme correctif permettant de respecter le mieux possible la représentation proportionnelle. L'apparentement en province du Luxembourg permet aux listes des deux circonscriptions (Arlon-Marche-Bastogne et Neufchâteau-Virton) de se grouper au niveau de la province et d'ajouter les voix non utilisées, après attribution des sièges directs. L'objectif est louable mais, concrètement, il n'atteint pas son but pour cette province.

Des alternatives ont été développées lors de la réunion de l'Observatoire. Outre conserver le système actuel, trois possibilités ont été relevées. Tout d'abord, la formation d'une circonscription unique, à l'échelle de la province de Luxembourg, avec le risque, selon certains, d'une perte de représentativité des arrondissements les moins peuplés. Une autre piste est d'abaisser les seuils pour participer à l'apparentement, soit en faisant passer le quorum de 66% à 33%, soit en décidant d'un taux fixe. Par exemple: tout qui obtient 10% des voix peut participer à la distribution des sièges. La suppression de l'apparentement a aussi été envisagée. Enfin, il ne faut pas perdre de vue l'obtention d'un éventuel 6^{ème} siège pour le Luxembourg (siège qui dépendrait du nombre d'habitants, en fonction d'un recensement décennal et en comparaison avec les autres circonscriptions).





© REPORTAGE PHOTO & 66

AU CŒUR DE L'ACTUALITÉ

L'aménagement du territoire, un élément clé du développement économique, social et environnemental d'une région, a aussi été un des dossiers chauds débattus par l'Observatoire, et cela dans la foulée de l'actualité autour de l'affaire de la Città Verde à Farciennes¹ et des projets de zonings industriels en Luxembourg (par exemple, le zoning de Molinfaing près de Neufchâteau, pour lequel des millions d'Euros ont été investis et des millions de tonnes de terre remuées, et qui reste toujours désespérément peu occupé).

Suite à la saga du Conseil communal de Rouvroys², une autre soirée a été consacrée à l'évaluation des modifications apportées en 2006 au Code de la démocratie locale (CDL)³. Deux aspects y ont été particulièrement traités: la motion de méfiance constructive et le mode de désignation du bourgmestre. Après présentation et analyse des cas luxembourgeois, une série d'idées ont émergé pour contrer les effets négatifs de la motion de méfiance: c'est un outil intéressant si elle est utilisée de manière saine, même si elle pose problème dans les petites communes. En effet, une institution (CPAS, commune) doit pouvoir écarter une personne qui ne fait pas correctement son travail ou qui n'y accorde pas assez de temps. Dans les petites localités, il n'y a bien souvent pas de discipline stricte de parti. Si la moitié des conseillers communaux change de liste (par exemple, 2 sur 4), la stabilité de majorité est véritablement compromise. Le problème des majorités courtes réside essentiellement dans cette fragilité liée au nombre d'élus; ce qui fournit

aux conseillers de la majorité, qui souhaitent changer de camp, davantage de moyens de pression. Ainsi, en quittant la majorité, ils font ensuite voter une motion de méfiance constructive. Dans ces cas précis, le mécanisme de motion de méfiance constructive ouvre la porte à un climat d'instabilité politique, néfaste au fonctionnement des petites communes.

La présence d'un ancien bourgmestre parmi les participants de la soirée fut particulièrement enrichissante: en effet, il expliqua le fonctionnement et les relations à l'intérieur d'un Collège communal, ainsi que la petite histoire des accords politiques passés depuis 20 ans.

LA PARITÉ POUR L'ÉGALITÉ EN POLITIQUE?

La loi concernant la parité sur les listes électorales est d'application depuis 2003. Dans les faits, l'égalité politique entre les hommes et les femmes est loin d'être acquise à tous les échelons du pouvoir. Après une brève présentation historique du difficile accès des femmes à la citoyenneté et un travail de réflexion sur la présence des femmes en politique, des pistes d'action sont développées pour atteindre la parité, notamment au niveau local: par exemple, la limitation du cumul des mandats; le développement d'un travail sur les images et les stéréotypes autour des femmes en politique notamment; le changement au niveau des pratiques internes et du fonctionnement des partis; la nécessité de développer des dispositifs d'encadrement permettant aux femmes de s'engager dans la vie publique (crèches, garderies, etc.).

L'IMAGE EN POLITIQUE

Durant cet automne, tout un cycle de réflexion est mené à Arlon sur les différentes facettes de l'image en politique. De tout temps, les «hommes politiques» ont été sensibles et attentifs à leur image. Ces dernières années, un changement important est perceptible à ce niveau: les partis politiques consacrent beaucoup d'énergie et de moyens pour travailler leur image et développer leur communication. Que la communication et la politique-spectacle deviennent prioritaires par rapport aux idées et au message politique peut, en effet, devenir problématique pour notre démocratie.

La société Auxipress s'occupe de relever le nombre d'apparitions d'une personnalité politique (son nom et son image) dans la presse écrite ou audiovisuelle. Par exemple, en octobre 2010, Bart de Wever est présent dans 34 % des articles tandis qu'Elio Di Rupo l'est dans 16 %. Le top de ce classement influence grandement la liste des gagnants dans le cadre d'une élection. Forts de ce constat interpellant, l'obsession de certains politiques d'être vus et entendus est encore mieux comprise. Qui est responsable de ce changement: l'industrie des médias? le journaliste? l'homme politique? le citoyen?

L'évolution de l'image en politique pose doublement question. Quid des partis politiques ou des associations qui n'ont pas les moyens d'assurer cette même présence dans les médias? Ou ceux qui, pour des raisons éthiques, ne veulent pas suivre cette voie? Que deviennent les dossiers de l'ombre qui ne bénéficient pas d'un battage médiatique important, car moins people, moins sensationnels mais non moins cruciaux pour ceux qui les vivent ou pour l'avenir de notre environnement? Deux grandes conférences⁴ ont analysé ces questions et ont permis de dresser quelques pistes. Une table-ronde regroupant les quatre représentants des principaux partis francophones a été organisée. Ils y ont été interrogés sur des thématiques connexes, à savoir le message politique et les mé-



© REPORTAGE PHOTO & 66

dias, l'image en politique, l'éthique et les pratiques politiques.

L'Observatoire politique du mois d'octobre a poursuivi la réflexion d'une manière plus personnelle et plus fouillée en abordant la politique rédactionnelle des quotidiens de proximité. D. Lapraille, chef d'édition de l'*Avenir du Luxembourg*, a présenté le fonctionnement d'un journal et l'aspect politique d'une rédaction: Selon quelle approche traite-t-on la politique? Quelle place lui laisse-t-on? Quand et comment intervient-on par rapport à un communiqué de presse, un courrier des lecteurs, un droit de réponse? Les politiques contactent-ils les journalistes ou est-ce l'inverse? Comment choisit-on d'interviewer un tel politicien plutôt qu'un autre? Le chef d'édition avoue que *«rien n'est aussi rationnel qu'on peut le penser. Tout est affaire de circonstances, de personnes. Parfois, lorsqu'il s'agit de contacter un parti, si quelqu'un ne répond pas au téléphone ou est en vacances, on trouvera une autre personne, c'est aussi simple que cela.»* Concernant la communication des hommes politiques, il affirme que *«certains communiquent bien, d'autres pas. Certains envoient de la «matière» quasi tous les jours, d'autres une fois tous les trois mois. Les politiques ont besoin des journalistes et inversement. Si un politique me donne*

une bonne info, on le mettra en évidence. C'est le prix à payer». Et de conclure: «En politique, c'est celui qui communique le mieux qui réussit!!»

UN LIEU D'INFORMATIONS, D'ANALYSES ET DE DÉBATS

L'Observatoire n'a pas pour ambition de déboucher sur des prises de position, des actions concrètes, ni d'interpeller le monde politique. Toutefois, si un sujet rencontre l'intérêt des membres et si ces derniers estiment intéressant de poursuivre le travail, la question peut alors être renvoyée vers les instances du MOC, afin que ces dernières prennent les décisions adéquates et lancent une initiative (prise de position, groupe de travail, animations, conférences, tables-rondes, prise en charge du dossier par une organisation, etc.). ■

PROCHAINES RÉUNIONS DE L'OBSERVATOIRE POLITIQUE

17 janvier - 21 février
21 mars - 18 avril

HORAIRE: TOUJOURS DE 19H30 À 21H30

LIEU: ARLON - RUE P. FERRERO, 1
DANS LES LOCAUX DE LA CSC

POUR PLUS D'INFOS:

CONTACTEZ JEAN-NICOLAS BURNOTTE

TÉL.: 063/21.87.28

JN.BURNOTTE@MOC.LUX.BE

1. En février 2010, le ministre wallon de l'Aménagement du territoire, Philippe Henry (Ecolo) a refusé d'accorder le permis au projet d'implantation d'un nouveau centre commercial à Farciennes (appelé Città Verde), afin de ne pas mettre en péril les emplois et les infrastructures déjà existants dans la région. Cette décision a provoqué de vives réactions auprès des autres partis au niveau local, de nombreux remous et recours juridiques.
2. Petite commune du Sud-Luxembourg située près de Virton, Rouvroly (9 conseillers communaux) a connu plusieurs changements de majorité sous cette législature et a fait régulièrement la Une des journaux locaux, suite aux multiples rebondissements politiques.
3. Le Code wallon de la démocratie locale et de la décentralisation reprend l'ensemble des règles régissant les pouvoirs locaux des provinces et communes wallonnes. Ce document a été confirmé par le Décret du 27 mai 2004 au Parlement wallon.
4. Michel Konen a exposé «Les relations entre journalistes et politiques» et Pierre Kroll a traité de «L'impact des caricatures sur l'image des politiques».

FOPES 2011, une formation universitaire pour adultes: de nouveaux groupes

La FOPES, Faculté ouverte de politique économique et sociale de l'UCL, propose une formation universitaire pour adultes, basée sur des pratiques participatives en groupes restreints, à partir de l'expérience des participants. La FOPES est un Master à horaire décalé et décentralisé, accessible à tous et toutes via une procédure d'admission tenant compte de la formation des participants et de leur expérience professionnelle et/ou sociale.

Cette formation permet aux participants de mieux comprendre les mécanismes de l'économie et les phénomènes sociaux pour bâtir une société plus solidaire, elle leur offre aussi des outils pour développer leurs capacités d'analyse, de synthèse et d'expression. De nouveaux groupes régionaux ouvriront en 2011 à Bruxelles, à Namur et à Verviers. ■

DES SÉANCES D'INFORMATION SONT PROGRAMMÉES POUR CES GROUPES.

A BRUXELLES - GROUPE DU SAMEDI

LUNDI 17 JANVIER ET JEUDI 17 FÉVRIER
À 18H30

LIEU: MOC RUE PLÉTINCKX, SALLE 3

A NAMUR - GROUPE DU JEUDI

MERCREDI 12 JANVIER ET LUNDI 21 FÉVRIER
À 19H

LIEU: MAISON DU TRAVAIL PLACE L'ILLON, 17
(SALLE 9)

A VERVIERS - GROUPE DU SAMEDI

MERCREDI 19 JANVIER ET MERCREDI 16 FÉVRIER À
18H30

LIEU: CSC RUE PONT LÉOPOLD, 4-6 (SALLE C)

POUR EN SAVOIR PLUS: SECRÉTARIAT
FOPES - 32 RUE DE LA LANTERNE MAGIQUE
1348 LOUVAIN-LA-NEUVE
TÉL.: 010/47.39.07 ET 08
MAIL: SECRÉTARIAT-OPES@UCLouvain.be
WWW.UCLouvain.be/OPES



Regards croisés autour du handicap

La défense sociale de la personne handicapée est le thème du combat militant mené depuis 1999 par deux femmes aux profils et aux engagements philosophiques et sociopolitiques différents, Andrée Maes, ancienne secrétaire générale de l'ACI-HAAM (actuellement Altéo) et Gisèle Marlière, l'actuelle secrétaire nationale de l'ASPH (association socialiste de la personne handicapée). A travers leur expérience personnelle du handicap (l'une est valide, «témoin des handicaps», l'autre souffre d'infirmités) et de leur connaissance du milieu associatif, elles proposent une définition subtile et nuancée du handicap aujourd'hui, dans notre «société pensée d'abord par ceux et pour ceux qui n'ont pas de limite».

Dans cet ouvrage édité récemment aux Editions Luc Pire, ces deux militantes décrivent également les rapports complexes et ambigus entre valides et moins valides, le rapport ambivalent qu'entretient le monde du handicap avec la société globale ainsi que la sous-représentation des personnes handicapées dans l'action collective, alors qu'elles représentent 10% de la population.

Cet ouvrage constitue enfin un triple appel à la vigilance, à une meilleure implication des personnes handicapées dans la société mais aussi à la solidarité. ■

POUR COMMANDER LE LIVRE:

CONTACTEZ LE SECRETARIAT GENERAL D'ALTÉO
TÉL.: 02/246.42.26
MAIL: ALTEO@MC.BE

Les Marolles, 800 ans d'accueil et de soin au cœur de Bruxelles

L'exposition «Marolles, terre d'accueil» retrace les 800 ans de l'histoire sociale du quartier des Marolles. De tout temps, les Marolles ont été un quartier populaire «à l'ombre du Palais de Justice», qui a déployé des mesures et instauré des institutions qui ont lutté contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Chaque époque a tenté d'apporter des solutions en créant des fondations, des hospices, des hôpitaux, un atelier de charité, une «pauvre école» ou des associations. Certaines de ces tentatives ont rapidement avorté, d'autres sont devenues de véritables institutions. Dès le XII^{ème} siècle, ce souci s'est traduit notamment par l'établissement de la léproserie Saint-Pierre, de l'hôpital Saint-Jean, puis de nombreux hospices pour pauvres passants ou pour personnes âgées, ainsi que d'institutions accueillant les enfants. Parallèlement à ces lieux d'hébergement et de soins, d'autres formes d'assistance et d'aide ont vu le jour.

Parmi elles, la «Table des Pauvres» avait pour but de répertorier et d'aider les indigents ayant droit aux secours, initiative qui conserve toute sa pertinence!

Visible jusqu'au 30 avril à la Porte de Hal, cette exposition emmène les visiteurs à travers l'histoire de l'aide aux plus démunis grâce à une série d'objets de la vie quotidienne, d'instruments médicaux, de sculptures, de



documents iconographiques, de cartographie, d'archives et de découvertes archéologiques.

Parallèlement, un cycle de conférences complète cette approche historique en proposant des interventions sur les réalités sociales, médicales et hospitalières aujourd'hui à Bruxelles-centre: seront traités la protection de l'enfant et l'accueil des jeunes, le placement et l'accueil des personnes âgées, l'aide et l'accueil en CPAS, l'aide individuelle et le revenu d'intégration, le médecin des pauvres, la santé mentale et les soins communautaires. ■

Le programme complet des conférences est disponible sur [HTTP://WWW.MRAH.BE](http://www.mrah.be)

INFOS PRATIQUES:

LIEU: PORTE DE HAL BOULEVARD DU MIDI À 1000 BRUXELLES

TÉL.: 02/534.15.18 - WWW.MRAH.BE

DATES: ACCESSIBLE JUSQU'AU 30 AVRIL

HEURES D'OUVERTURE:

DU MARDI AU VENDREDI (DE 9H30 À 17H00)
SAMEDI ET DIMANCHE (DE 10H00 À 17H00)

La pauvreté: fatalité ou scandale?

Avec les slogans «La pauvreté, ça arrive aussi près de chez vous» et «Rendez-moi ma vie», l'association Action Vivre-Ensemble lance sa nouvelle campagne 2010-2011 pour soutenir une série de projets locaux de lutte contre la pauvreté en Wallonie et à Bruxelles.

La pauvreté est bien présente en Belgique: en effet, près de 15% de la population vit en dessous du seuil de pauvreté. Ces personnes souffrent bien souvent d'exclusion, d'isolement, de honte... leur vie est brisée. Certaines personnes témoignent de leur parcours d'exclusion, comment elles ont retrouvé de la confiance dans le tissu associatif et se sont engagées pour la solidarité et au service d'associations.

Différents outils accompagnent cette campagne pour comprendre, initier des animations de débat et réfléchir ici et maintenant à la pauvreté: un dossier «La pauvreté: fatalité ou scandale?», un CD-Rom «La pauvreté scandaleusement banale?» et une série d'analyses. ■

POUR EN SAVOIR PLUS:

CONTACTEZ ACTION VIVRE ENSEMBLE
RUE DU GOUVERNEMENT PROVISOIRE, 32
À 1000 BRUXELLES
MAIL: ENTRAIDE@ENTRAIDE.BE
WWW.VIVRE-ENSEMBLE.BE



© REPORTAGE PHOTO & 66

Dates à épingler

CONGRÈS DU MOC

DATE: 21 MAI 2011
LIEU: FACULTÉS AGRONOMIQUES DE GEMBLOUX
INFOS: WWW.MOC.BE

SEMAINE SOCIALE WALLONIE-BRUXELLES DU MOC

DATES: 20 ET 21 AVRIL 2011
LIEU: CEME À DAMPREMY (CHARLEROI)
INFOS: SECRÉTARIAT FTU - MARIA VASQUEZ
CHAUSSÉE DE HAECHE, 579
À 1031 BRUXELLES - TÉL.: 02/246.38.51
WWW.FTU.BE

LE CYCLO-SOLIDAIRE

DATE: LE 1ER MAI 2011
LIEU: VERVERS
INFOS: SECRÉTARIAT - SOLIDARITÉ MONDIALE
CHAUSSÉE DE HAECHE 579
À 1030 BRUXELLES - TÉL.: 02/246.38.81
MAIL: JENNIFER.VANDRIESSCHE@SOLMOND.BE

CAMPAGNE «PROTECTION SOCIALE» DE SOLIDARITÉ MONDIALE

DATE: 7 AVRIL 2011
JOURNÉE DE LANCEMENT GRAND PUBLIC
INFOS: SECRÉTARIAT
JENNIFER VAN DRIESSCHE
CHAUSSÉE DE HAECHE 579
À 1031 BRUXELLES - TÉL.: 02/246.38.81
MAIL: JENNIFER.VANDRIESSCHE@SOLMOND.BE

CONGRÈS DES ÉQUIPES POPULAIRES

Programme: Présentation du travail réalisé par le mouvement au cours des derniers mois; Elections du président, du Secrétaire général et du Bureau communautaire; Aménagements statutaires.

DATE: SAMEDI 19 FÉVRIER 2011
(DE 9H30 À 16H30)
LIEU: LA MARLAGNE À WÉPION
INFOS: EQUIPES POPULAIRES
RUE DE GEMBLOUX, 48 À 5002 ST-SERVAIS
TÉL.: 081/73.40.86
WWW.EQUIPESPOPULAIRES.BE
MAIL: SECRÉTARIAT@EQUIPESPOPULAIRES.BE

JOURNÉE D'ÉTUDES «LES INÉGALITÉS DE REVENUS»

Thématique de la nouvelle campagne d'information et de sensibilisation des Equipes Populaires pour 2011

DATE: 22 JANVIER 2011
(DE 9H30 À 16H30)
LIEU: NAMUR - MAISON DU TRAVAIL
PLACE L'ILON 17 À 5000 NAMUR
INFOS: EQUIPES POPULAIRES
RUE DE GEMBLOUX, 48 À 5002 ST-SERVAIS
TÉL.: 081/73.40.86
WWW.EQUIPESPOPULAIRES.BE
MAIL: SECRÉTARIAT@EQUIPESPOPULAIRES.BE

CONFÉRENCES SUR LES AÎNÉS

«Le maintien à domicile»
Interventions d'un-e représentant-e d'Aide et Soins à Domicile et de Quailias, Cécile Leleux (Solival Wallonie)

DATE: 25 JANVIER 2011 À 19H30

Vivre au quotidien en maison de repos ou maison de soins
Interventions d'Alain Rémy et de Mathias Anciaux.

DATE: 22 MARS 2011 À 19H30

ORGANISÉES: PAR LA MUTUALITÉ CHRÉTIENNE DE NAMUR
LIEU: MUTUALITÉ CHRÉTIENNE-AUDITORIUM
(RUE DES TANNERIES 55 À 5000 NAMUR)
INFOS: CATHERINE RASE
TÉL.: 081/24.48.62

JOURNÉE DE FORMATION «LES ENJEUX DES NOUVELLES TECHNOLOGIES ET DES RÉSEAUX SOCIAUX»

Journée organisée par le CIEP du Brabant wallon à destination des cadres et militants.

DATE: FÉVRIER 2011
RENSEIGNEMENTS:
SECRÉTARIAT - MOC BRABANT WALLON
TÉL.: 067/21.89.91
MAIL: SECRÉTARIAT@MOCBW.BE

LES VŒUX DU MOC BRABANT WALLON

Présentation des vœux et verre de l'amitié

DATE: LUNDI 17 JANVIER 2011 À 19 H30
LIEU: NIVELLES
RUE DES CANONNIERS 14 (CSC)
BIENVENUE À TOUS!
INFOS: WWW.MOCBW.BE

Les formations du **CIEP**

JOURNÉE D'ÉTUDES D'ACTUALITÉS POLITIQUES DU CIEP

DATE: VENDREDI 25 FÉVRIER 2011
LIEU: INSTITUT CARDJUN À LOUVAIN-LA-NEUVE
INFOS: SECRÉTARIAT DU CIEP
TÉL.: 02/246.38.41 OU 42
MAIL: FRANCINE.BAILLET@CIEP.BE
WWW.CIEP.BE/INDEX.PHP?P=G&ID=9

RECYCLAGE ISCO

DATE: 6 MAI 2011
LIEU: NAMUR
INFOS ET INSCRIPTION:
SECRÉTARIAT DU CIEP FRANCINE BAILLET
CHÉE DE HAECHT, 579 - 1030 BRUXELLES
TÉL.: 02/246.38.42
FAX: 02/246.38.25
MAIL: FRANCINE.BAILLET@CIEP.BE
WWW.CIEP.BE

FORMATION «PILOTER UN PROJET EN ACTION COLLECTIVE: UN MÉTIER À RÉINVENTER»

Reconstruire les contours d'une identité professionnelle dans les secteurs sociaux et culturels, à même de garantir les conditions d'un travail adapté aux nouvelles formes d'engagement des publics, aux nouvelles formes de gouvernance. Le module permettra aux participants de construire et s'approprier une grille de pilotage de projets culturels et sociaux et un plan d'action susceptible de proposer, sur son lieu d'action, les transformations utiles à un tel pilotage.

DATES: LES JEUDIS 10-17-24 FÉVRIER 2011
LIEU: NAMUR
INSCRIPTION: VIA L'APEF
FRANÇOIS WILLEMOT,
QUAI DU COMMERCE, 48 À 1000 BRUXELLES
FAX: 02/227.59.79
COURRIEL: FORMATION@APEFASBL.ORG

FORMATION «SE PRÉMUNIR INDIVIDUELLEMENT ET COLLECTIVEMENT DU STRESS NÉGATIF»

Analyser le stress comme outil de management utilisé par le patronat dans la lutte contre l'action collective; Repérer les situations professionnelles qui produisent du stress et d'envisager la manière de les gérer individuellement à l'aide de savoirs et d'outils adaptés; Dissocier ce qui est du ressort de l'individuel et du collectif; Concevoir un plan d'action pour gérer individuellement et collectivement le stress généré dans son cadre professionnel

DATES: LES 18, 25 MARS
ET LE 1ER AVRIL 2011
LIEU: TOURNAI
INSCRIPTION: VIA L'APEF
FRANÇOIS WILLEMOT,
QUAI DU COMMERCE, 48 À 1000 BRUXELLES
FAX: 02/227.59.79
COURRIEL: FORMATION@APEFASBL.ORG

FORMATION «UN PERSONNEL ADMINISTRATIF AU CŒUR DE SON ASSOCIATION»

La formation «Un personnel administratif au cœur de son association» ou comment intégrer le personnel administratif dans le projet politique de l'association a pour objectifs de prendre conscience de la particularité de sa fonction et se donner la possibilité d'agir sur son métier; (re)construire une identité professionnelle; mieux comprendre les rouages de son organisation; communiquer efficacement dans l'association et se positionner personnellement par rapport au projet.

DATES: LE 1ER, 8, 15, 22 FÉVRIER
ET LE 1ER MARS 2011
LIEU: NAMUR
INSCRIPTION: VIA L'APEF
FRANÇOIS WILLEMOT,
QUAI DU COMMERCE, 48 À 1000 BRUXELLES
FAX: 02/227.59.79
COURRIEL: FORMATION@APEFASBL.ORG

Adresses des centres régionaux du Ciep

BRABANT WALLON
boulevard Fleur de Lys, 25
1400 Nivelles
067/21.89.91

BRUXELLES
rue Pléтинckx, 19 - 1000 Bruxelles
02/557.88.35

CHARLEROI - THUIN
boulevard Tirou, 167 - 6000 Charleroi
071/31.22.56

DINANT - PHILIPPEVILLE
rue E. Dinot, 21/Bte 6 - 5590 Ciney
083/21.24.51

HAINAUT CENTRE
La Louvière:
rue du Marché, 6 - 7100 La Louvière
064/23.80.20
Mons:
rue Marguerite Bervoets, 10 - 7000 Mons
065/35.39.63

HAINAUT OCCIDENTAL
Tournai:
av. des Etats-Unis, 10 Bte 8
7500 Tournai
069/88.07.64
Ath:
rue de Gand, 28 - 7800 Ath
068/84.34.31
Mouscron:
rue St-Pierre, 52 - 7700 Mouscron
056/33.48.68

LIÈGE-HUY-WAREMME
Liège:
rue St-Gilles, 29 - 4000 Liège
04/232.61.61
Huy:
av. Albert 1er, 6 - 4500 Huy
085/21.11.33

LUXEMBOURG
rue des Déportés, 39 - 6700 Arlon
063/21.87.33

NAMUR
place l'Illon, 17 - 5000 Namur
081/22.68.71

VERVIERS
rue du Centre, 81 - 4800 Verviers
087/33.77.07

CANTONS DE L'EST
VHS - Rotenbergplatz, 19
4700 Eupen
087/59.46.30



Le Centre d'Information et d'Education Populaire du MOC (CIEP), est chargé des activités éducatives et culturelles du MOC.

Organisés en équipes régionales et communautaires, nous appuyons à travers la formation les activités du MOC et des organisations qui le constituent. Notre souci est de donner aux groupes et aux individus les outils nécessaires à leur engagement comme acteurs et citoyens et de participer au développement d'une société démocratique par une réelle démocratisation du savoir et une valorisation de l'action collective.

Notre originalité réside essentiellement dans la philosophie de notre travail et dans notre expérience accumulée d'une pédagogie participative notamment à travers l'ISCO.

L'éducation permanente est notre quotidien, la formation notre spécialité.

Contact:

Centre d'Information et d'Education Populaire
Chaussée de Haecht, 577-579
1030 Bruxelles
Tél.: 02/246.38.41-42-43
Fax: 02/246.38.25
e-mail: communautaire@ciep.be



Avec le soutien de la Communauté Française de Belgique